

# **ANDRÉ LEBRUN**



**1918 - 2010**

**Professeur en électronique  
Vice-président de l'Université Lille 1  
Chargé de mission pour la construction du Campus scientifique  
Promoteur de l'Éducation Permanente dans le Nord-Pas de Calais  
Fondateur et Directeur du CUEEP**

**CÉRÉMONIE DU 6 FÉVRIER 2013**



# **Cérémonies du mercredi 6 février 2013**

## **Livre Souvenir**

### **André Lebrun (1918-2010)**

<b>Préface : un acteur visionnaire, efficace et généreux</b> Joseph Losfeld .....	p.5
<b>L'enseignant-chercheur en électronique</b> Yves Crosnier.....	p.9
<b>L'enseignant au CNAM de Lille</b> Jean-Paul Dubus.....	p.17
<b>Le promoteur de l'Éducation Permanente dans le Nord-Pas de Calais</b> Michel Feutrie.....	p.19
<b>André Lebrun et l'innovation : le cas du Nanoréseau</b> Alain Derycke .....	p.25
<b>Une vie au service des autres, en particulier des personnes âgées</b> Alain Chapoton .....	p.29
<b>L'humaniste</b> Arsène Risbourg .....	p.39
<b>Hommage à André Lebrun, Professeur des universités</b> Philippe Rollet, Président de l'Université Lille 1 .....	p.43
<b>Curriculum-Vitae d'André Lebrun .....</b>	<b>p.45</b>
<b>Annexe 1 :</b> Fac-similé d'extraits de l'introduction de la thèse de <i>Doctorat ès Sciences physiques</i> d'André LEBRUN soutenue en mars 1953 à la Faculté des Sciences de l'Université de Lille	
<b>Annexe 2 :</b> De l'AFOSPAN, Association pour la création d'une fondation de « Solidarité Personnes Agées Région Nord – Pas-de-Calais », au « Prix André LEBRUN pour la Formation Tout au Long de la Vie »	
<b>Annexe 3 :</b> Photos	



## **PREFACE**

### **André LEBRUN, un acteur visionnaire, efficace et généreux**

**Joseph LOSFELD**  
*Ancien Recteur  
Directeur du CUEEP (1980-1986)  
Président de l'ASA-Université Lille 1*

Beaucoup d'émotion dans les locaux de l'Association de Solidarité des Anciens (ASA) de l'Université Lille 1, ce lundi 8 mars 2010, à l'annonce de la disparition de notre collègue et ami André Lebrun.

Affluence, le mardi matin, à l'ASA, dont André Lebrun fut l'un des fondateurs en 1991. Il était dans l'ASA un porteur militant des valeurs de solidarité et des dimensions inter-catégorielles de notre association.

Les dernières années, il nous faisait l'amitié de participer régulièrement à nos Assemblées Générales et à l'occasion de la remise du Prix portant son nom le « Prix André Lebrun », de la « Formation Tout au Long de la Vie ». Il venait encourager et féliciter les auditeurs de la formation continue de l'Université. Le prix « André Lebrun » est doté par les revenus du don qu'il a fait au bénéfice des actions de solidarité de l'ASA.

Une médaille de l'ASA a été créée à cette occasion. Le mardi 11 décembre 2007, lors de la première remise de cette distinction, André Lebrun fut naturellement le premier destinataire de cette médaille. A cette occasion Arsène Risbourg, président fondateur de l'ASA, a réalisé une intervention remarquable, pleine de chaleur et d'humanisme, pour présenter le parcours de l'Universitaire et de l'Homme, intervention que vous retrouverez ci-après.

D'autres feront l'éloge du Professeur et de l'acteur universitaire, ils rappelleront les services rendus à l'Enseignement supérieur. Ce sont les réalisations d'André Lebrun pour la promotion sociale, l'éducation permanente et ses engagements associatifs et citoyens que je souhaite évoquer.

\*

D'abord évoquer une dette personnelle, comme me l'écrit un collègue du CUEEP, nous savons tous « *tout ce que nous lui devons* », tant il était novateur et ouvert aux autres, capable d'obtenir le meilleur de nous-mêmes. Pour beaucoup d'entre nous, l'homme que nous avons en mémoire, c'est l'homme d'action, l'homme qui nous a entraînés, engagés, avec lui pour réaliser des projets généreux et innovants.

\*

André Lebrun était un **visionnaire** doublé d'un acteur **efficace** et **généreux**.

**Acteur efficace**, il se fixait un objectif et savait ensuite se donner les moyens d'atteindre son but. Il connaissait parfaitement ses dossiers : tenace pour lever ou contourner les obstacles, diplomate et pugnace pour convaincre les plus réticents. Il avait le souci constant de développer les coopérations et les synergies, le souci de l'action collective gage de réalisations larges et durables.

**Acteur généreux** aussi, disponible pour donner à chaque collaborateur, à chaque interlocuteur du temps et de l'attention, ouvert pour s'intéresser aux plus modestes, toujours prêt à fournir un coup de main, voire un dépannage financier.

Il prend conscience à la fin des années 1960, par ses liens en recherche avec les milieux professionnels, par ses travaux avec les stagiaires du CNAM, des difficultés du secteur industriel régional, dans le textile ou les charbonnages par exemple, et des mutations à préparer. Il constate les retards en matière de formation des « Hommes et des Femmes du Nord Pas de Calais » pour assumer ces virages.

**Acteur visionnaire** enfin, il est convaincu que ces mutations sociales et industrielles doivent s'appuyer sur une mobilisation des hommes et des femmes, sur une transformation radicale des actions de formation et de promotion sociale au bénéfice des plus modestes. Il est persuadé que les actions menées par Bertrand Schwartz pour la formation des ouvriers du bassin ferrifère lorrain sont une voie à ouvrir dans notre région.

Dans son action il a toujours eu le souci de développer des coopérations avec les partenaires : représentants des salariés et des employeurs, des collectivités territoriales et du monde associatif, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Il prend donc son bâton de pèlerin pour convaincre : fonctionnaires et élus, syndicalistes et patrons, collectivités locales et militants associatifs, enseignants et formateurs.

A contre courant des pratiques traditionnelles, sa vision anticipatrice et sa volonté d'inventer de nouvelles perspectives le poussent à vouloir mener son action comme une sorte de « recherche appliquée et expérimentale » pilotée par l'Université.

Et c'est la création en 1970, au CUEEP, de deux Actions Collectives de Formation (ACF) pour adultes à Sallaumines-Noyelles et Roubaix-Tourcoing. Les ACF lancent des formations d'alphabétisation, des programmes de lutte contre l'illettrisme, des formations générales de base, elles expérimentent les CAP par Unités Capitalisables. Elles deviennent dans les années 1970-1980 des foyers reconnus et foisonnants d'innovations pédagogiques.

L'action d'André Lebrun dans le domaine de la Formation continue et de l'Éducation permanente, de la Promotion Sociale et de la Formation de Formateurs, aura une influence profonde et durable, encore perceptible aujourd'hui, sur la politique régionale Nord-Pas de Calais en la matière.

Attaché au développement de pratiques pédagogiques spécifiques aux adultes, il est le promoteur infatigable d'une politique régionale de Formation de Formateurs. Avec les Universités Lille 1 et Lille 3, il crée le DUFA (Diplôme Universitaire de Formateur d'Adultes) puis un troisième cycle de Sciences de l'Éducation et la première équipe régionale de recherche universitaire dans le secteur.

A l'Université il crée l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU) par Unités Capitalisables, impulse le développement d'actions de promotion sociale dans les IUT (DUT pour Adultes), dans les UER et à l'EUDIL (aujourd'hui Polytech'Lille) : formations d'Ingénieurs par la voie de la Formation continue.

Dans le cadre du CUEEP et en collaboration avec les collègues de l'IUT, il lance les formations en langue pour adultes qui seront à la base du développement des méthodes d'enseignement des langues à l'Université.

\*

Toujours à l'écoute des autres, et plus particulièrement, à sa retraite, des personnes âgées, il crée diverses associations pour promouvoir le maintien à domicile. Dans les années 1990 avant que cela ne soit à l'ordre du jour, il demande la mise en place de cellules spécialisées aptes à donner toute l'information sur les diverses formes d'aide à domicile.

Par ailleurs il s'implique dans la construction de deux résidences foyer-logement à Bondues 1990 et à Ronchin 1999. A Ronchin il a pu faire réaliser une structure à taille humaine permettant aux personnes à faibles revenus de rester dans leur quartier, sans être isolées tout en bénéficiant d'un logement indépendant.

Fondateur et Président (de 1999 à 2009) de l'association ASAPER (Association de Solidarité des Anciens du Petit Ronchin) il organise des actions d'accompagnement des résidents, il y participe activement et voire contribue financièrement à leur réalisation.

A la demande expresse d'André Lebrun le foyer-logement dispose d'une salle commune pour l'animation des résidents et est ouverte à tous les anciens du quartier. Cette salle a été baptisée « André Lebrun » en 1999 par la municipalité. Jusqu'au bout il animait, le mercredi, un loto qu'il dotait et qui avait toujours beaucoup de succès.

\*

Militant chrétien, animateur de l'Union Régionale des Centres d'Études et d'Action Sociale, il puisait dans sa foi les valeurs d'humanisme qui irriguaient ses actions. Et il avait la volonté de mettre en œuvre ses convictions.

Il accompagne de façon exemplaire Jeanne, son épouse, dans son combat de plusieurs années contre la maladie de Parkinson. Plusieurs fois les dernières années dans les moments de doute ou de lassitude, il nous avait dit son souhait de la rejoindre.

\*

Aujourd'hui, ce mercredi 6 février 2013, nous sommes heureux de nous retrouver nombreux à participer à cette cérémonie d'hommage : colloque à sa mémoire, pose d'une plaque à son nom au CUEEP et diffusion d'un livre souvenir. Mais cela reste bien peu par rapport à « *tout ce que nous lui devons* ».



# **André LEBRUN,**

## **L'Enseignant– Chercheur en Electronique**

**Yves CROSNIER**  
*Professeur des Universités*

### ***Introduction***

Si André Lebrun est bien connu par son inlassable action dans la région Nord-Pas de Calais en faveur de la formation permanente et par la création puis la formidable expansion du « Centre Université-Economie d'Education Permanente » (CUEEP), il n'en demeure pas moins qu'étant à l'origine un enseignant-chercheur en radioélectricité et électronique à l'Université de Lille il a donné beaucoup de lui-même pour promouvoir localement cette discipline et, plus généralement, toute la branche lilloise des Sciences Appliquées. Il a été à la base d'un nombre important de créations de filières de formation et de voies de recherche, déployant dans chaque cas une profonde intuition de l'évolution des techniques et technologies et un souci permanent des retombées pour le développement de sa région.

Remarquable meneur d'hommes, il a su entraîner avec lui de multiples collaborateurs pour développer dans la durée ses idées et initiatives, les incitant à être eux-mêmes des créateurs et leur apportant un soutien indéfectible. Nous allons le voir dans ce qui suit en l'accompagnant depuis ses débuts en 1945 jusqu'en 1980, date de sa retraite officielle, et même bien au-delà dans le cadre d'un éméritat particulièrement actif. Nous avons choisi la chronologie pour cette présentation. Celle-ci est quand même parsemée de plusieurs chevauchements, voire de retours en arrière, mais c'est le reflet véridique de la faculté qu'a toujours eue André Lebrun de mener de front un grand nombre d'activités.

### ***Ses débuts d'enseignant-chercheur de l'Institut Radiotechnique***

Ayant abordé la période de la guerre de 1940 comme combattant en tant qu'officier puis, ayant poursuivi ses études supérieures à la Faculté des Sciences de Lille tout en étant parallèlement surveillant-répétiteur pour gagner sa vie, il obtient sa licence de Physique en 1945. Sa carrière d'électronicien commence la même année, alors que le CNRS vient d'être créé, et il devient un des premiers chercheurs de cet organisme avec comme établissement de rattachement l'Institut Radiotechnique de Lille dirigé par le Professeur R. Arnoult. Le thème de recherche développé dans l'Institut, et impulsé par R. Arnoult, est alors l'étude des matériaux diélectriques. A l'époque, il s'agit essentiellement d'extraire leur permittivité complexe à partir de mesures radioélectriques, c'est-à-dire la grandeur dont les deux composantes caractérisent respectivement la polarisabilité électrique et les pertes liées à l'effet Joule (effet qui est mis à profit pour la cuisson dans les fours à micro ondes). Ce premier thème est, en fait, un préliminaire de ce qui va devenir plus tard, pour les électroniciens de la Faculté des Sciences de Lille, la voie de recherche très féconde de la Spectroscopie Hertzienne diélectrique, avec de nombreuses études sur les mécanismes d'associations moléculaires.

A partir de 1947, André Lebrun entre dans la catégorie des enseignants-chercheurs. Il est en effet nommé Assistant de radioélectricité dans la section B de l'Institut Radiotechnique formant des conducteurs radioélectriciens, sous la direction de R. Liébaert. C'est pour lui l'occasion de montrer, déjà, une inclination très marquée pour les techniques de mesures et, d'ailleurs, sans tarder, il se distingue en créant un cours spécifique sur ce sujet.

En 1953 il soutient sa thèse de Doctorat ès Sciences Physiques. C'est la première thèse d'Etat du Service d'Electronique depuis la fin de la guerre et c'est la première grande étude faite à Lille sur la mesure de la permittivité complexe des liquides jusque dans la gamme des hyperfréquences et avec l'originalité d'utiliser comme dispositifs des tronçons de lignes de transmission configurés en résonateurs. A cette époque où les appareillages sont encore réalisés « pièce par pièce » par chaque chercheur, il révèle ses grandes capacités de concepteur et réalisateur et sa maîtrise déjà bien affirmée de ce domaine très particulier que constituent les hyperfréquences. Cette thèse d'André Lebrun marque le début d'une longue série d'autres thèses, d'Etat et de 3<sup>ème</sup> cycle, qui élargira progressivement le champ des méthodes de mesure, le champ des matériaux étudiés, et le spectre de fréquences couvert. Ce dernier ira bientôt de 0,1 Hertz jusqu'à 100 GigaHertz.

### ***La création de la section électronique du CNAM***

Devenu en 1955 Chef de travaux de Radioélectricité, toujours à l'Institut Radiotechnique, il accède en 1956 au rang de Maître de Conférences de Radioélectricité, équivalent de Professeur de 2<sup>ème</sup> classe aujourd'hui. Cette montée dans la hiérarchie est bientôt suivie par sa première initiative de création de filière d'enseignement. En effet, ayant acquis ses entrées au Centre de Lille associé au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), il y ouvre en 1958 une section d'électronique. Avec cette création de filière, où cours du soir et du samedi sont de règle, c'est déjà son empathie pour la formation permanente qui s'exprime. Le fait que cette filière soit couronnée par un diplôme de technicien supérieur et pour les meilleurs par un titre d'ingénieur est aussi un élément d'importance aux yeux d'André Lebrun.

Dernier de six enfants dans une famille de petits agriculteurs, il est imprégné d'une éducation dans laquelle les études de haut niveau et, particulièrement, le titre d'ingénieur sont auréolés d'un grand prestige. Cette filière d'électronique dans le cadre du CNAM va faire pendant de nombreuses années l'objet d'une vigilante attention de sa part. Etant lui-même rapidement accaparé à partir de 1968 par ses nouvelles tâches dans le cadre du CUEEP, il transmettra la responsabilité de la filière à L.Raczy, lequel aura lui-même comme successeur J-P Dubus. Par ailleurs, il saura par sa conviction entraîner beaucoup d'autres de ses collègues à s'y impliquer largement. Rapidement, la section de Lille va devenir, au niveau national, une référence pour la qualité et le nombre de ses diplômés.

### ***La création du certificat d'Hyperfréquences***

A la fin des années 50, le départ de R. Arnoult pour Paris et son remplacement dans la chaire d'Electronique lilloise par R. Gabillard constituent un tournant important dans la carrière d'enseignant-chercheur d'André Lebrun. Dans cette période il accède à la branche la plus universitaire de l'Institut Radiotechnique, celle où est dispensé le certificat de « Radioélectricité Générale », option terminale dans la licence ès Sciences Physiques Appliquées (niveau Master 1 aujourd'hui). Ce certificat changera en 1954 d'appellation : « Radioélectricité générale » devenant « Radioélectricité et Electronique ». La discipline électronique est alors en pleine éclosion et ce certificat remplit l'amphithéâtre car il entre aussi dans le cursus normal de plusieurs écoles d'ingénieurs locales. André Lebrun est amené à y enseigner la partie relative aux grandes fonctions de l'électronique. Nombre de ses anciens élèves gardent encore en mémoire l'extraordinaire fougue qu'il déploie dans ses cours pour faire passer ce qui est sa propre expérience, tout simplement devenu pour lui-même une évidence !

En 1960 André Lebrun accède au rang de Professeur. L'extension de ses fonctions lui permet alors, aux côtés de R. Gabillard, d'apporter une contribution décisive à la création du certificat baptisé « Hyperfréquences », venant rejoindre et compléter, pour le domaine des très hautes fréquences, le certificat de « Radioélectricité et Electronique ». Il s'agit, en fait, d'un certificat qui va essentiellement servir de passage préalable dans le cursus du 3<sup>ème</sup> cycle d'Electronique. C'est pour lui l'occasion de donner libre cours à tout le savoir faire qu'il a continué à accumuler dans le domaine des techniques de mesures, après son Doctorat de 1953, en poursuivant son objectif de mise en place d'un « arsenal » très complet de Spectroscopie diélectrique. Douze travaux pratiques sont mis sur pied dans une coopération très étroite entre A. Lebrun et A. Risbourg. A ce dernier vont incomber les travaux dirigés et pratiques. Les cours seront assurés par André Lebrun pour les techniques de mesures et par R. Gabillard pour la partie relative aux ondes et à leur génération.

### ***Son laboratoire - La spectroscopie diélectrique des corps poreux***

Sur le plan de la recherche, le début des années 60 est, pour André Lebrun, une importante période de réorientation de son domaine d'applications. Son jeune collègue E. Constant ayant ouvert en 1962 avec son Doctorat ès Sciences Physiques une large perspective de recherche sur la spectroscopie des liquides, il lui laisse ce domaine d'études et se tourne vers le domaine de la spectroscopie diélectrique des corps poreux industriels tels que zéolithes synthétiques, gels de silice, alumines activées... Son choix est tout à fait opportun. Il sera largement validé par l'importance que vont prendre et, ensuite, conserver ces matériaux pour leurs applications multiples comme adsorbants, catalyseurs, filtres... Avec cette séparation des domaines d'applications se dessine la constitution, quelques années plus tard, de leurs laboratoires respectifs : pour André Lebrun celui de « Spectroscopie des Solides et Mesures Automatiques », et pour E. Constant le « Laboratoire des Milieux Condensés », bientôt mué en « Centre Hyperfréquences et Semi-conducteurs » et beaucoup plus tard en « Institut d'Electronique, et de Microélectronique du Nord » (IEMN), pour devenir aujourd'hui « Institut d'Electronique, de Microélectronique et de Nanotechnologies ». Cette séparation de leurs laboratoires ne sera jamais pour autant une séparation entre leurs personnes. Ils resteront tout au long de leurs carrières très soudés. L'activité de spectrométrie diélectrique hertzienne des corps poreux, devenue donc vers 1962 un axe majeur de recherche pour André Lebrun, va se poursuivre pendant environ une douzaine d'années. Dans cette période, solidement secondé par A. Chapoton, A. Risbourg et J.M. Wacrenier, il est à la base de la réalisation d'une panoplie considérable de bancs de mesure, dans toutes les bandes de fréquences. Sont ainsi fabriqués les légendaires ponts de mesure à comparaison d'impédances IR1, IR2, IR6 couvrant les fréquences de 1 Hertz à 10 MégaHertz. Sont parallèlement multipliées les méthodes de mesures à base de résonateurs pour couvrir la bande de 10 à 500 MégaHertz. Et, enfin, de 500 MégaHertz à plusieurs dizaines de GigaHertz sont réalisés des bancs utilisant soit la méthode du Taux d'Onde Stationnaire (TOS), soit une méthode de réflectométrie préfigurant les futurs analyseurs de réseaux. Toutes ces réalisations et, conjointement, leur exploitation scientifique pour étudier les mécanismes d'adsorption de l'eau et autres liquides dans les corps poreux sont l'objet d'une vingtaine de thèses et d'une bonne dizaine de mémoires d'ingénieurs CNAM.

### ***Le campus d'Annappes, les évènements de 1968, l'implantation des Sciences appliquées à l'Université de Lille, la création du CUEEP***

Les années précédant 1968 sont pour André Lebrun l'occasion de se plonger dans une tâche que lui confie le Recteur de l'époque G. Debeyre, en considération de son volontarisme pratique, à savoir : la supervision de la construction du nouveau campus universitaire scientifique d'Annappes (pas encore devenue Villeneuve d'Ascq). Cette construction va s'étaler pendant les mandats des trois derniers doyens de la Faculté des

Sciences, avant le passage en Université : M. Parreau (1961-64), A. Tillieu (1964-67), R. Defretin (1967-70). Alors que le chantier du campus se termine et que le déménagement de la Faculté des Sciences de Lille est en cours, il doit faire face à la très importante réorganisation des enseignements entraînée par la réforme ministérielle de 1967. Celle-ci, en instituant nationalement une filière complète de Licence et Maîtrise d'Electronique, Electrotechnique et Automatique, est fondamentale pour le développement de ces trois disciplines sœurs. André Lebrun y apporte tout son enthousiasme. Il contribue de manière déterminante à la mise en place locale de la nouvelle organisation et on le voit même « mettre la main à la pâte » pour que les nouveaux travaux pratiques soient prêts en temps voulu.

Et c'est l'arrivée des événements de 1968 avec la cascade de leurs répercussions. André Lebrun va y être très réactif. Alors assesseur du Doyen Defretin, il va jouer un rôle de premier plan tant au niveau de la faculté des Sciences de Lille dans son ensemble qu'au niveau de son propre service d'enseignement et de recherche. Il est partout dans les multiples réunions à l'intérieur de la Faculté et s'efforce d'apporter une vision réaliste et constructive dans le tohu-bohu général. Après la « tempête », le moment étant venu de faire du nouveau dans la vieille institution universitaire, il est encore sur tous les fronts et, très écouté par le Recteur G. Debeyre, dépense une énergie considérable pour faire avancer tout ce qui lui tient à cœur. Son collègue chimiste J.P. Beaufils et lui sont en première ligne du combat mené pour que Lille soit choisi comme site d'un des Instituts de Sciences Appliquées (INSA) qui sont alors projetés par le Ministère. Ils n'auront pas gain de cause mais, après de nombreuses péripéties, ils vont finir par obtenir en 1969 la création sur le campus d'Annappes du Département de Sciences Appliquées qui, après quelques années supplémentaires de démarches, deviendra l' « Ecole Universitaire d'Ingénieurs de Lille » (EUDIL), aujourd'hui « Polytech-Lille ».

A l'intérieur de son propre service d'enseignement et de recherche André Lebrun est, là aussi, en première ligne. Très écouté de ses collègues dans la structure transitoire qu'est alors le Département E.E.A. il est élu par ceux-ci comme Directeur. Souhaitant ouvrir plus largement la toute récente filière de la licence-maîtrise E.E.A. sur l'ingénierie, il crée une éphémère 5<sup>ème</sup> année : le « DEAT ». Celle-ci va disparaître lors de la mise en place de l'option « Mesures » de la section « Informatique, Mesures, Automatique » (IMA) de l'EUDIL. Persistant dans son intention, il est en 1969 à la base de l'ouverture d'une unité spécialisée appelée « U4 Mesures ». Celle-ci va fonctionner plusieurs années en accueillant un très large public d'étudiants venant de la maîtrise E.E.A., de la section IMA de l'EUDIL, et du CNAM. Pour donner l'exemple, lui-même fait dans cette unité un cours très original intitulé « Mesures-Analogies », sur les fondements physiques des capteurs.

Au summum de cette débordante activité, parallèlement à toutes les créations énoncées ci-dessus dont la motivation est de promouvoir l'ingénierie dans l'enseignement universitaire, il n'en oublie pas moins sa seconde grande autre « aspiration » : la promotion sociale par la formation permanente. Ainsi, fin 1968, il réussit à convaincre en haut lieu que celle-ci est le seul moyen d'apporter à la région du Nord un certain rattrapage de son énorme déficit de formation. Le résultat concret c'est, d'une part, sa nomination dans un tout nouveau poste de Maître de Conférences en Education Permanente officiellement rattaché à l'IUT et, d'autre part, la création du CUEEP. Cette institution, comme on le sait, va bientôt accaparer la majeure partie de l'énergie d'André Lebrun et, d'autant plus, lorsque disparitions et restructurations d'entreprises dans les grands secteurs traditionnels des mines, du textile et de la métallurgie rendront encore plus indispensable la démultiplication de la formation permanente. Malgré tout, il va continuer à suivre de très près l'évolution des enseignements et des laboratoires de recherche de son unité d'origine, devenue U.E.R. puis U.F.R. d'I.E.E.A. avec la transformation de la faculté en Université et avec l'adjonction du service d'informatique aux trois services déjà réunis de l'entité E.E.A. Loin de quitter toute activité de recherche, il continuera d'animer ses propres laboratoires de « Spectroscopie Hertzienne »

et « Mesures Automatiques » et, comme on va le voir dans ce qui suit, les ouvrira très largement à des applications pratiques tous azimuts quant à leurs destinataires industriels et grand public, quant aux technologies mises en œuvre et quant aux domaines de fréquences concernés.

### ***La création du CRESMAT***

Du début des années 70 jusqu'à la retraite officielle d'André Lebrun en 1980, le thème des corps poreux fait encore l'objet de travaux de thèses et de mémoires CNAM dans son laboratoire mais ceux-ci vont naturellement s'éteindre, étant progressivement supplantés par un nouveau thème très en prise sur le concret et qui va donner lieu à de multiples développements : la mesure d'humidité. En effet, dans ses nombreux contacts extérieurs avec les entreprises et organismes professionnels, André Lebrun se rend compte que les nombreux appareillages mis au point dans son laboratoire pour mesurer la permittivité diélectrique peuvent apporter une solution à beaucoup de problèmes industriels relatifs à la mesure d'humidité. Un événement va venir fortement contribuer au développement de ce nouveau thème c'est la création en 1974, à l'initiative du duo constitué par J.P. Beaufils et André Lebrun, d'une structure de Recherche-Développement avec les entreprises : le « Centre de Recherche et Etudes en Sciences des Matériaux » (CRESMAT). Il s'agit d'un GIE créé entre l'Université de Lille I et le Centre d'Etudes du Bâtiment et des Travaux Publics (CEBTP). Plus particulièrement dédiée au départ à des études sur les matériaux, cette structure va s'ouvrir ensuite sur bien d'autres thèmes. André Lebrun est rapidement appelé à en devenir Directeur et va le rester pendant environ une décennie. Il aura ensuite pour successeurs des collègues très proches comme : A. Risbourg, Y. Leroy, Ph. Loosfelt...

C'est donc sous le label CRESMAT, avec la contribution très active d'André Lebrun et avec son « homme ressources » F. Wattrélot pour s'occuper de la logistique et de la technique, que la mesure d'humidité va être mise en œuvre dans des cas aussi divers que : les sols et remblais de routes pour le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, les fibres textiles en balles pour le Syndicat des Peigneurs, la luzerne pour une coopérative agricole, les levures pour la Société Lesaffre, l'acide sulfurique en fabrication pour Ugine-Kuhlman... Et ces campagnes de mesures d'humidité se termineront dans le début des années 80, à nouveau à propos des sols mais cette fois pour le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES)...

### ***Son éméritat. La thermique, la microinformatique, la domotique***

En 1980 André Lebrun prend officiellement sa retraite et commence un éméritat qui va durer largement au-delà de 1990. Cette période est pour lui presque aussi trépidante que lorsqu'il était officiellement actif. Toujours passionné par la recherche appliquée et les avancées technologiques de l'électronique, il continue à jouer un rôle essentiel dans les orientations de son propre laboratoire et du CRESMAT, mettant très fréquemment « la main à la pâte » pour se forger sa propre idée. Comme il a été dit plus haut, le CRESMAT, bien que surtout centré à ses débuts sur l'étude des matériaux pour le domaine des BTP, a été par la suite ouvert à d'autres domaines n'ayant pas forcément un rapport direct avec les BTP mais présentant un intérêt potentiel pour des applications. Trois activités ont ainsi été vigoureusement poussées en avant par André Lebrun, nées dans la mouvance de la partie « Mesures Automatiques – Capteurs et Instrumentation » de son laboratoire et disposant en commun de l'appui de la logistique et de l'atelier technique chapeautés par F. Wattrélot. Elles concernent, respectivement, la thermique, la microinformatique et la domotique.

L'activité de thermique, initiée par P. Théry et D. Leclercq vers 1975, est un exemple très original d'application de la technologie des circuits imprimés à la réalisation sur plaque de chaînes de thermocouples pour constituer un fluxmètre thermique. Perfectionné, automatisé

grâce à de nombreuses études, thèses et mémoires CNAM, le dispositif va donner lieu en 1995 à la création par P. Théry de deux PME, pérennisant ainsi son industrialisation et sa diffusion dans les entreprises du Bâtiment pour les mesures d'isolation. André Lebrun, outre l'attention permanente qu'il accorde à cette activité, y apporte sa touche très personnelle avec la direction de trois thèses ayant pour thème la problématique de l'isolation des bâtiments. Par la suite, le dispositif, modifié en utilisant alternativement effet Seebeck et effet Peltier, est étendu à l'anémométrie des fluides dans les tuyauteries. Enfin, au cours des années 90, a lieu avec D. Leclercq un prolongement de cette activité thermique, cette fois dans le cadre de l'IEMN alors dirigé par E. Constant. Il s'agit de nouveaux développements du dispositif mettant en œuvre la technologie intégrée de type microélectronique.

L'activité de microinformatique, initiée par J.P. Dubus et Ph. Loosfelt un peu avant 1980 c'est-à-dire juste au moment où les premiers microprocesseurs apparaissent, est l'exemple même de ce qu'une polyvalence complète en matière de soft et hard informatiques et de maniement des capteurs peut donner comme applications particulièrement avant-gardistes. J.P. Dubus se distingue particulièrement, de 1980 à 1985, par ses réalisations de transcodeurs de braille effectuées pour l'Ecole Régionale des Déficients Visuels de Loos-lez-Lille. Il se consacre, ensuite, au développement de techniques numériques d'amélioration d'images, avec pour objectif principal les applications d'imagerie médicale, notamment d'échocardiographie. De son côté Ph. Loosfelt, en précurseur de l'Enseignement Assisté par Ordinateur et des applications grand public de la microinformatique, se distingue de 1982 à 1986 par sa contribution déterminante dans l'opération « Nanoréseau », aux côtés de quelques autres collègues. De cette invention, grande première en matière de micro réseau grand public, va découler un développement industriel par la Société lilloise LEANORD et la diffusion d'environ 20 000 exemplaires du système dans l'ensemble des établissements scolaires français. Tout au long de cette opération, exceptionnelle par son envergure, André Lebrun tient auprès de ses jeunes collègues le rôle important de guide. Dans les années 90 un grand rebond de cette invention a lieu en l'adaptant, d'une part, aux milieux hospitaliers pour l'application « écran du patient » et, d'autre part, aux services aux personnes âgées des maisons de retraite.

L'activité de domotique constitue la grande préoccupation d'André Lebrun dans la période de 1990 à 2000 où, ayant lui-même déjà atteint un âge avancé, il devient particulièrement attentif aux handicaps physiques accompagnant la vieillesse. Il se donne le challenge de trouver des solutions techniques pour aider à les surmonter. Il met en pratique ses idées en s'occupant de la réalisation de deux résidences pour personnes âgées, d'abord à Bondues de 1988 à 1990 puis au Petit Ronchin de 1998 à 1999. Dans ces deux réalisations il peut heureusement bénéficier des compétences des laboratoires de ses jeunes collègues en matière de nanoréseaux, capteurs en tous genres, télédistribution, télécommandes...dont on vient d'avoir un aperçu ci-dessus. La tâche se révèle pleine d'obstacles, surtout pour la résidence de Bondues. Après avoir, à son habitude, payé abondamment de sa personne jusque dans les infimes détails, il atteint finalement son objectif de manière à peu près complète.

## **Conclusion**

André Lebrun, fils d'agriculteur devenu enseignant-chercheur universitaire, nous a quittés en 2010, à l'âge de 92 ans. Jusqu'au bout il a suivi avec grand intérêt ce que devenaient la communauté des électroniciens lillois, dont il avait été à la fois un pilier et un guide, mais aussi tout l'ensemble de la communauté universitaire lilloise et, bien sûr, son « cher » CUEEP.

A tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer tout au long de sa vie, il laisse le prégnant souvenir d'une profonde bienveillance à l'égard de chacun, et d'un complet

désintéressement pour lui-même. Nombreux, parmi ses collègues, sont ceux pour qui il a été un guide dans leurs carrières, ou auxquels il a apporté une aide concrète dans un moment difficile. Sur le plan scientifique c'est son rôle éminent et permanent de pionnier que nous gardons en mémoire. Pionnier du développement de l'électronique universitaire lilloise dans tous les domaines : expérimentation, hyperfréquences, technologies, techniques numériques... Pionnier, aussi, de l'implantation des sciences appliquées dans l'ensemble de notre Université. Pionnier de l'ouverture de celle-ci sur le monde industriel et économique et, avec le CNAM et le CUEEP, pionnier de la formation permanente. Et, enfin, ne l'oublions surtout pas, pionnier de l'instauration de liens harmonieux entre collègues retraités avec la fondation de l'Association de Solidarité des Anciens de notre Université (ASA-USTL). Que ces quelques pages puissent aider à ce devoir de mémoire, également auprès des jeunes générations qui n'ont pas eu la chance de connaître André Lebrun.



# **L'Enseignant au CNAM de LILLE**

**Jean-Paul DUBUS**  
*Professeur des Universités*  
*Ancien responsable du Laboratoire de Mesures Automatiques*

Lorsque j'ai connu au CNAM le Professeur André LEBRUN, il avait créé la section électronique du centre associé de LILLE depuis plusieurs années. A cette époque, au CNAM Paris, tuteur du centre associé de LILLE, certains professeurs de l'école mère n'étaient pas favorables au développement des centres associés. C'était notamment le cas du professeur parisien qui contrôlait l'action de l'électronique de LILLE et présidait le jury de l'examen probatoire à l'admission des auditeurs en cycle d'ingénieur pour obtenir le diplôme deux ans après cette admission. Ce professeur, très critique, exigeant et sévère était la terreur des candidats. Le Professeur LEBRUN défendait ardemment la discipline, le centre de LILLE et les résultats des candidats. Il obtenait très souvent gain de cause.

Les auditeurs, à la fin des études du niveau deuxième cycle, pouvaient être candidats au cycle ingénieur après être admis à ce cycle, appelé « cycle C », équivalent au troisième cycle des Universités, à la suite de la réussite à l'examen probatoire. Cet examen consistait à rédiger un document et à faire l'exposé d'une étude bibliographique sur un sujet de recherche en électronique approfondie comme le font les étudiants en fin de DEA. Ce sujet était proposé par le professeur responsable de la filière et l'auditeur était encadré par ce professeur. Après l'examen probatoire, l'auditeur engageait un travail de recherche d'au moins un an, soit dans l'entreprise soit en sein du laboratoire du professeur responsable avant de rédiger un mémoire d'ingénieur et exposer ses travaux au cours d'une soutenance devant un jury présidé par le professeur de tutelle du CNAM Paris.

Pendant ces études de cycle C, le Professeur LEBRUN conseillait l'auditeur, le rassurait, lui proposait des pistes de recherche, l'encourageait. Par ailleurs, le Professeur LEBRUN entretenait et développait aussi des relations étroites avec le département électronique du CNAM Paris.

Par la suite, les relations se sont améliorées avec Paris et la section électronique du centre associé de LILLE s'est développée au point de devenir en électronique le plus gros centre régional du CNAM reconnu par Paris, notamment en terme du nombre de diplômés ingénieur. Tout cela grâce à l'action du Professeur LEBRUN.

Plus tard, des collaborations étroites se sont installées avec le département électronique du CNAM Paris, avec les Professeurs JB.MOREAU, JP.VABRE et Han VAN-THIEN en matière de recherche notamment en traitement du signal.

Encore une fois cela n'a pu se faire que par l'initiative originale du Professeur LEBRUN.

Aujourd'hui les choses ont beaucoup changé au centre associé de LILLE car la section électronique a disparu faute du manque d'entreprises d'électronique dans la région.

Qui sait si avec la mondialisation le Professeur LEBRUN aujourd'hui ne créerait pas une section électronique à un centre associé au CNAM en TAIWAN !



# **Le Promoteur de l'Éducation Permanente dans le Nord – Pas-de-Calais**

**Michel FEUTRIE**

**Acteur et promoteur des Actions Collectives de Formation au CUEEP  
Fondateur et premier Directeur du SUDES**

André Lebrun a été des années 60 aux années 80 un acteur régional clé pour le développement de la formation des adultes et plus particulièrement de ceux qui étaient les plus éloignés de la formation. Paradoxalement il ne s'est jamais intéressé vraiment à la dimension nationale ou internationale de cette question, il laissait cela à d'autres. Il préférait concentrer ses efforts sur la Région dont il souhaitait ardemment le renouveau. En particulier il laissait des hommes comme Bertrand Schwartz, avec qui il a beaucoup travaillé et qui l'a aussi fortement influencé dans sa démarche, le soin de poser les problèmes à ce niveau. Mais il était assez circonspect sur sa capacité à faire réellement bouger les choses, plus concerné qu'il était par le concret des dispositifs à mettre en place. Par rapport à un Bertrand Schwartz qui était un homme de lancement de dispositifs innovants qui bousculaient les habitudes mais qui avaient du mal à perdurer au-delà de la période expérimentale, même si elles laissaient des traces durables, André Lebrun a été un homme qui cherchait avant tout à assurer la pérennité des dispositifs qu'il lançait en cherchant l'appui, non des personnes de pouvoir, mais de celles qui pouvaient faire aboutir le projet et rendre les transformations durables.

Il est cependant très difficile de présenter la pensée d'André Lebrun. Il a très peu écrit. On n'a pas à notre disposition des documents affichant ses conceptions de la formation et de son rôle dans la société. Les seuls éléments que nous possédons sont des comptes-rendus de réunions, de rares interviews, mais il est toujours sur la réserve face à ses interlocuteurs et ne livre pas réellement sa pensée, comme si intellectualiser sa conception de la formation des adultes ferait perdre de sa force à son action. En effet, toujours il liait ce qu'il pensait à l'action qu'il menait ou qu'il envisageait de mener, aux contraintes qu'il fallait affronter et aux problèmes qu'il fallait surmonter. Il y a aussi les témoignages et les souvenirs de ceux qui l'ont côtoyé, de ceux qui ont travaillé avec lui. Sur ces bases, certes un peu fragiles, on peut résumer sa pensée autour de 5 idées :

- L'idée d'une promotion sociale renouvelée.
- Le développement de la Région Nord Pas de Calais, comment rattraper nos retards grâce à la formation ?
- Le partenariat avec les employeurs et les organisations syndicales.
- La primauté du service public et de l'Éducation nationale.
- La formation des formateurs et la recherche.

## ***Une nouvelle promotion sociale***

Assurer la promotion sociale de tous ceux qui n'ont pu avoir la chance d'accéder aux études constituait le socle de la démarche d'André Lebrun. Il fallait pouvoir répondre aux aspirations de chacun. Mais pour André Lebrun il était nécessaire de repenser la promotion sociale. La promotion sociale issue des textes de 58 était un dispositif trop exigeant qui surtout sélectionnait et éliminait les candidats. C'était trop long, plusieurs années. Cela demandait des efforts importants, cours du soir et cours sur le temps de loisir. Les enseignants n'étaient

pas toujours motivés par la réussite des stagiaires. Ils avaient intérêt selon lui à réduire le nombre de participants pour avoir des conditions de travail plus confortables.

Au départ son modèle était le CNAM. Il a enseigné 10 ans au CNAM de Lille. Il y a créé au début des années cinquante la filière électronique. Il a mis en place à cette époque une équipe qu'il a su convaincre et motiver, une équipe qui a poursuivi et amplifié son impulsion créatrice pendant plus de 40 ans.

Mais devant l'impossibilité de disposer de postes d'enseignants, tous les postes restant concentrés sur Paris, pour éviter de retrouver le problème d'enseignants travaillant en heures complémentaires il était nécessaire selon lui de mettre en place une structure en capacité de proposer une offre de formation différente, complémentaire, une structure qui ne refoule pas et ne décourage pas d'emblée les personnes, en particulier celles qui sont les plus éloignées de la formation. « Il fallait créer une structure qui pouvait obtenir des postes ». C'est cette conception qui est à la base de sa démarche de création du CUEEP. Son intention était de créer un Institut de Promotion Supérieure du Travail (IPST), à l'image de ceux qui avaient été créés à partir des années cinquante dans les grandes villes universitaires (le CUEFA à Grenoble, le CUCES à Nancy,...). Mais ce projet n'a pas pu aboutir du fait de la réforme de l'enseignement supérieur et des perspectives d'évolution profonde de la formation continue amorcée après les événements de mai 1968. Il a cependant réussi à force de négociations et de persuasions à obtenir pour le CUEEP un statut d'UFR (Unité de Formation et de Recherche) dérogatoire qui lui conférait sensiblement les mêmes prérogatives qu'un IUT.

Pour lui, non seulement il fallait une structure appropriée, mais il fallait aussi apporter aux publics adultes une réponse pédagogique adaptée. S'inspirant des expériences de Bertrand Schwartz en Lorraine, il a alors décidé d'organiser l'offre de formation en direction des publics adultes du CUEEP en unités capitalisables afin de leur permettre de fractionner leur effort dans le temps, de faire des allers et retours entre formation et travail, de conserver le bénéfice de ce qu'ils avaient fait et de ne pas avoir à faire face lors de l'évaluation finale à la logique du tout ou rien. Cet effort pédagogique il va le développer en priorité à deux niveaux : dans les actions collectives en direction des publics les plus éloignés de la formation et dans les programmes préparant à l'ESEU (Examen Spécial d'Entrée à l'Université) dispositif qui a constitué pour lui l'élément clé de sa contribution à la promotion des individus en favorisant l'accès à l'université de tous ceux qui n'avaient pu atteindre le niveau du baccalauréat.

### ***Le développement régional***

La volonté d'assurer la promotion des individus avait aussi pour moteur de développement économique régional. André Lebrun est de ceux qui déplorent le faible niveau de qualification des salariés des entreprises de la Région qui constitue un frein au renouveau économique du Nord Pas de Calais, qui ne permet pas de faire face au problème du déclin des industries traditionnelles et d'implanter de nouvelles activités plus exigeantes en terme de niveau de compétences. La formation constitue pour lui le vecteur essentiel de cette transformation. C'est par là qu'il veut être, comme il le répétait souvent, « au service des hommes et des femmes de cette Région ».

Fortement influencé par le Recteur Debeyre, qui a la même obsession que lui, il cherche en permanence à s'assurer l'appui des responsables des organisations professionnelles, des organisations syndicales, des responsables politiques, à la fois pour leur faire partager sa visions du changement et pour amplifier des actions de formation en direction des publics adultes. Sur ce point il n'est pas sectaire, exclusif. Il souhaite la plus large mobilisation, tant publique que privée, pour toucher le maximum de personnes. Il pense que plus il existera

d'institutions de formation ayant cet objectif, plus la Région aura de chances de se développer.

### ***Le partenariat avec les employeurs comme avec les organisations syndicales***

André Lebrun était aussi l'homme du partenariat. Il est convaincu que pour atteindre les objectifs qu'il vise, il est nécessaire de baser l'action sur un accord entre les employeurs et les organisations syndicales de salariés. Il citait André Glorieux, le leader de la CFDT, l'une des figures de la création du CUEEP et du lancement des Actions Collectives, qui disait que chacun avait des idées intéressantes dans son coin, mais finalement sans réel impact. Alors que si les uns et les autres acceptaient de travailler ensemble, on avait toutes les chances de réussir.

C'est ce qu'il tentera de faire avec le CUEEP, qui manifeste par la liaison du U et du E du sigle (Université-Economie) la volonté de rapprocher l'Université du monde économique et qui fait toute la place au dialogue social par la composition de son Conseil d'Administration. Il suffit de se référer aux comptes rendus des réunions des premiers Conseils pour mesurer l'efficacité de l'intention. Il n'aura de cesse de maintenir cet équilibre dans ses relations, dans ses actions. Par exemple, quand il décide de créer une nouvelle antenne du CUEEP à Calais, adossée à l'UFR que l'Université de Lille 1 y avait installée et au Département Génie Electrique dépendant de l'IUT de Béthune, il rencontre systématiquement l'Union Patronale, les principales organisations syndicales, la Chambre de Commerce et la Mairie.

Il attendait des organisations d'employeurs leur mobilisation pour favoriser l'accroissement des compétences nécessitées par les changements technologiques et organisationnels. Il attendait des organisations syndicales leur mobilisation pour motiver et encourager les salariés.

### ***La primauté du service public et de l'Education nationale***

Même s'il apparaît comme un homme de la formation continue, soucieux d'apporter des réponses à ceux qui n'avaient pu développer les parcours de formation qu'ils auraient souhaités durant leur jeunesse, André Lebrun avait une vision globale de l'éducation. Il pensait qu'une partie des problèmes auxquels il faisait face en formation continue auraient pu être résolue si la formation initiale avait mieux pris en charge les jeunes, en particulier ceux qui rencontraient des difficultés scolaires. Pour lui, tout commence à l'école. L'école devait donc changer, apporter des réponses sociales et économiques, en particulier l'enseignement technologique. Il était un ardent défenseur de l'Education Nationale, mais il n'hésitait pas à critiquer l'institution parce qu'il voulait qu'elle change en profondeur. Il était convaincu qu'il fallait associer étroitement parents, monde professionnel et enseignants pour créer autour des jeunes un environnement susceptible de développer et maintenir leur motivation à apprendre. Il était un défenseur du Service public même s'il pensait que le Service public devait lui aussi se réformer car il n'était pas convaincu de la stratégie « tout fonctionnaire ». Il pensait qu'il était bon de mixer des personnels de statuts publics et privés (ce qu'il a réalisé au CUEEP), de passer du public au privé et vice versa en fonction des trajectoires professionnelles et des compétences acquises susceptibles d'être mises à disposition de l'un ou l'autre des secteurs.

Il était enfin un ardent défenseur de l'université, il l'a prouvé sur de nombreux dossiers, d'autres chapitres de cet ouvrage en témoignent. La création du CUEEP à cet égard est exemplaire de sa conception du rôle de l'université et des acteurs à l'intérieur de l'université. Il a voulu que le CUEEP soit une composante de l'Université des Sciences et Technologies de Lille mais avec un statut lui permettant d'avoir des marges de manoeuvre suffisantes pour pouvoir agir à un moment où l'Université ne manifestait pas un grand intérêt pour la

formation continue. Mais il a voulu que le CUEEP soit pleinement intégré à l'Université pour contribuer progressivement à faire prendre en compte cette mission par l'ensemble des acteurs et assurer la transformation de l'université. Ainsi quand le Ministère demande en 1972 à chaque Université de déposer un projet pour prendre en compte les effets de la loi de 1971 sur la formation continue des salariés, c'est André Lebrun qui se charge de ce dossier. L'Université des Sciences et Technologies décroche alors ce qui s'appelait un « contrat d'assistance initiale » pour créer un Service de formation continue. Il favorise l'émergence de ce Service en dehors du CUEEP pour que l'Université s'investisse. Mais assez rapidement il s'avère que ce Service a du mal à exister face au CUEEP et le CUEEP l'absorbe, mais en lui conférant une relative autonomie. Ce n'est que de nombreuses années plus tard en 1986, au moment de la discussion des statuts de l'Université suite à la loi de 1984, que l'Université, désormais préparée et motivée, décidera de créer un Service Commun indépendant : le SUDES.

### ***La formation des formateurs et la recherche***

Dès la création du CUEEP en 1968, André Lebrun fait appel à des enseignants chercheurs susceptibles de l'aider dans un domaine qu'il ne maîtrise pas sur le plan scientifique. Il fait venir un psychologue, Pierre Louchet qui enseignait à l'IROP (Institut Régional d'Orientation Professionnelle – l'organisme qui formait les Conseillers d'Orientation) pour travailler sur les méthodes de formation des adultes. Celui-ci recrute une petite équipe qui va surtout appuyer le travail d'élaboration de méthodes de ce qu'on appelait à l'époque l'alphabétisation. Il s'appuie sur un enseignant chercheur en Anglais de la Faculté de Lettres pour développer avec une équipe d'enseignants d'anglais une méthode nouvelle d'apprentissage de l'anglais à destination des adultes. La proposition de stages de formation en anglais appuyés sur cette méthode fera la réputation du CUEEP et drainera pendant des années un public de plus en plus nombreux. Il fait appel aux sociologues de l'Institut de Sociologie, et en particulier à Claude Dubar, pour lancer en 1970 l'enquête de besoins en formation sur les futurs terrains des Actions Collectives de Formation. L'équipe que formera et développera Claude Dubar avec le LASTREE (ultérieurement intégré au CLERSE) accompagnera par la recherche le développement des dispositifs du CUEEP. Plusieurs thèses seront soutenues avec pour base les activités innovantes du CUEEP.

Plus tard il souhaitera mettre en place une équipe de recherche propre au CUEEP. Il fera venir de Belgique Paul Demunter qui travaillait déjà avec Bertrand Schwartz pour créer ce qui va devenir le laboratoire Trigone, laboratoire qui cherchait à couvrir les différents champs de recherche qui pouvaient venir en appui de l'action du CUEEP.

Mais si André Lebrun était convaincu de la nécessité d'appuyer son action par la recherche, il se méfiait des tendances qui ne manquaient pas de s'exprimer d'éloignement progressif du terrain et du retour concret sur le terrain des résultats des travaux. « J'ai pensé qu'une structure avec de la recherche était suffisante pour induire des comportements nouveaux », mais en fait constatait-il avec regret cela ne se produit pas et les chercheurs prennent peu à peu leur autonomie en matière de thématiques et les effets restent limités.

Son action en matière de formation de formateurs a été significative et modélisatrice. Son souci de mettre en face des adultes des formateurs compétents et préparés à adopter de nouvelles approches pédagogiques adaptés à leurs besoins et à leurs contraintes, l'a convaincu de la nécessité d'articuler très étroitement production pédagogique et formation de formateurs. Cela a commandé l'organisation institutionnelle ultérieure du CUEEP en départements pédagogiques et le contenu des missions des formateurs.

Mais cette préoccupation chez lui était bien plus profonde. Comme toujours, sa visée n'était pas uniquement tournée vers l'interne, vers la satisfaction de besoins institutionnels propres. Il voulait faire partager par le plus grand nombre d'acteurs de la formation, et pas seulement

de la formation des adultes, la nécessité de répondre plus efficacement aux besoins de formation des jeunes et des moins jeunes. Il a créé dès le début des années 70 un Diplôme d'Université spécifique : le DUFA (Diplôme Universitaire de Formateur d'Adultes) qui s'est immédiatement imposé comme une référence à la fois régionale et nationale (d'autres DUFA ou équivalent étant créés par d'autres universités à la suite<sup>1</sup>). Cette initiative a été prolongée par la création d'une filière Sciences de l'Education allant de la Licence au Doctorat.

### ***André Lebrun : ses initiatives marquantes***

En revanche il est plus facile de présenter le créateur et l'initiateur, car les dispositifs et les structures qu'il a mises en place parlent pour lui. Et aussi parce que c'était de cela qu'il aimait le plus parler, car au moins comme il se plaisait à le répéter c'était du concret.

André Lebrun c'est le créateur et l'initiateur de nombreux dispositifs. A cet égard il est intéressant de constater que sa stratégie était toujours la même. Dès lors qu'il décelait un manque, un vide à combler, il essayait de construire des réponses mobilisant les décideurs, les acteurs clés susceptibles de faire aboutir le projet et surtout il se battait pour obtenir les financements nécessaires.

Ces « dispositifs » pouvaient être (nous en citons quelques uns seulement) :

- de nouvelles implantations pour aller à la rencontre des publics les plus éloignés de la formation, après Sallaumines et Tourcoing, il a déclenché l'ouverture d'antennes du CUEEP à Béthune, Calais, Dunkerque (partout où l'Université disposait d'implantations) ;
- de nouveaux dispositifs de formation : par exemple l'aide au lancement du Département Carrières sociales de l'IUT de Lille qui a ensuite été pris en charge par l'Université de Lille 3 ;
- la mise en place des DUT par unités capitalisables pour les adultes à Lille, puis Béthune et Calais ;
- de nouvelles approches pédagogiques. La plus importante et la plus structurante a été sans doute l'organisation en unités capitalisables des diplômes, avec l'expérimentation hors normes des CAP capitalisables dans les ACF ensuite étendue à d'autres programmes de formation comme l'ESEU ;
- un investissement sur la production des supports pédagogiques pour les rendre réellement accessibles pour les publics les plus éloignés de la formation avec la création de départements d'ingénierie pédagogique dans la plupart des grands domaines de formation, ces départements ayant en charge la production des supports pédagogiques, le recrutement et la formation des formateurs ;
- un investissement qui peut paraître paradoxal pour une institution universitaire, son investissement dans l'alphabétisation des publics migrants au départ mais également des publics en situation d'illettrisme.

### ***André Lebrun, enfin c'était l'homme du CUEEP***

Mais le nom d'André Lebrun restera attaché à ce qui a été l'une de ses plus grandes réussites : la création du CUEEP. A partir de quelques actions lancées en direction des cadres, de cours de langues attractifs qui ont permis un démarrage dans de bonnes conditions, le CUEEP a acquis une dimension nationale et internationale grâce au lancement des deux Actions Collectives de Formation de Sallaumines-Noyelles et Roubaix-Tourcoing. Sur ces bases le CUEEP est devenue une référence en ce qui concerne la montée en niveau progressif par l'organisation d'un système par unités capitalisables qui permettaient d'accéder à l'université par l'ESEU et de poursuivre un parcours au niveau supérieur par le

---

<sup>1</sup> Aujourd'hui six de ces DU sont enregistrés au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles (RNCP) sur la base d'un même référentiel.

DUT ou ultérieurement par le DEUG ou des diplômes d'université plus ciblés et par la licence et la maîtrise. André Lebrun a été l'homme qui a permis cette avancée exceptionnelle qui a fait de Lille 1 la première université française pour son activité en formation continue. Il a donné l'impulsion initiale, défini la stratégie et établi les principes de fonctionnement. Il a réussi à créer le consensus avec les décideurs, les partenaires sociaux. Il a su s'entourer des compétences qui lui semblaient nécessaires pour réussir. Il a marqué de son empreinte une génération d'universitaires.

# **André LEBRUN et l'innovation :**

## **le cas du Nanoréseau**

**Alain DERYCKE**  
*Professeur des Universités*  
*Directeur du CUEEP (1986-1992)*

Je peux témoigner de l'intérêt qu'a toujours eu André Lebrun pour l'innovation, notamment technologique, et pour la valorisation des travaux issus de la recherche universitaire. Je ferai cela au travers de l'expérience personnelle que j'ai eu dans le cadre du projet **Nanoréseau** et de son succès commercial dans le cadre du plan Informatique Pour Tous.

J'ai fait connaissance avec le professeur A. Lebrun en octobre 1968 en tant qu'étudiant. Dans l'université où il était membre de l'équipe pédagogique universitaire qui avait en charge la licence et la maîtrise EEA. Je me souviens de ses cours toujours très dynamiques, quelquefois trop pour les étudiants que nous étions, et captivants : *Ah la théorie du Haut-Parleur !* qui ne pouvait que m'intéresser. Moi qui construisais à l'époque des enceintes acoustiques à la demande pour des copains.

Un peu plus tard, en début 78, alors que j'avais passé ma thèse en électronique en 76 et que j'occupais un poste de maître de conférences à l'IUT de Béthune, André Lebrun est venu me voir dans mon laboratoire de recherche, voisin du sien. Il était encore à cette époque le directeur du CUEEP qu'il avait fondé et développé depuis près de 10 ans. Il m'a demandé alors si je voulais bien accepter de rejoindre le CUEEP, par mutation interne à l'université, pour prendre la direction de son département informatique en formation continue. En effet le responsable de ce département, Joseph Losfeld devait alors être nommé professeur des universités dans une autre composante de l'université. Après quelques hésitations, dues au fait que je n'étais pas à l'époque un informaticien, j'ai accepté. Il savait être très convaincant !

Peu après, fin 79, je lui ai fait part de ma volonté d'équiper le département informatique du CUEEP de matériels informatiques autonomes. Nous dépendions à l'époque, pour les travaux pratiques, des gros systèmes de l'IUT. Les premiers ancêtres des ordinateurs individuels, tels que le Commodore PET, l'Apple 2 et ensuite les ATARI, commençaient tout juste à être commercialisés aux USA. Malgré des avis réservés de certains spécialistes de l'UFR IEEA, André Lebrun décide alors de donner suite à ma demande, et le CUEEP fait alors l'acquisition de sa première salle équipée de plus de 8 machines. Ce sont alors les premiers ordinateurs individuels visibles sur l'université ! Cet effort d'équipement est très vite amplifié en 80 par le successeur d'André Lebrun à la tête du CUEEP, Joseph Losfeld. Grâce à ce dernier plusieurs centres CUEEP se voient doter d'une salle informatique, et les usages se développent bien au delà des formations à l'informatique, notamment dans les départements pédagogiques maths et langues. C'est le début d'une grande aventure pour le CUEEP au travers du développement de l'Enseignement Assistée par Informatique (EAO). On dirait dans l'université actuelle les TICE, pour Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement. En interne cet essor de l'EAO va s'accompagner d'un embryon de recherche sur le sujet, avec une première communication internationale sur le sujet en juillet 1981.

Début 81 ou 82, je ne souviens plus très bien, André Lebrun vient me voir au CUEEP, sur le campus, pour me parler d'une initiative de son collègue Bertrand Schwartz. Celui-ci est une connaissance de longue date d'André Lebrun, notamment aux travers d'échanges sur les expériences respectives du CUEEP et de son équivalent lorrain l'ACUCES, sur les Actions

Collectives de Formation. Bertrand Schwartz vient d'être nommé chargé de mission par le premier ministre de l'époque, Pierre Mauroy, afin de réfléchir et de faire des propositions pour résoudre le problème des jeunes sortis du système scolaire sans qualification. C'est ce qui a donné naissance ensuite aux Missions Locales pour l'insertion des jeunes. Dans ce cadre B. Schwartz, qui est lui aussi un universitaire et un ingénieur, recherche des idées innovantes pour l'utilisation des TIC dans la formation. André Lebrun m'encourage à lui faire une proposition pour ce concours d'idées. Un peu naïf, je fais alors la proposition de développer un dispositif de téléformation en utilisant le potentiel du réseau de télédistribution que la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq avait récemment mis en place. Il faut dire que je viens juste de déménager pour une maison câblée et située dans le quartier de la Cousinerie. A partir de cette idée, un relais est rapidement trouvé auprès de l'Agence de l'Informatique (ADI) sous la forme d'un contrat de recherche pour le développement d'un prototype d'un dispositif technologique et pédagogique innovant pour l'équipement de la salle de classe, qui va ensuite s'appeler le Nanoréseau. Là encore le soutien d'André Lebrun est essentiel car, si tous les membres de l'équipe de développement sont membres du CUEEP, celui-ci n'a pas, à l'époque, d'équipe de recherche reconnue en informatique ou électronique. André Lebrun utilise alors le CRESMAT, dont il est le directeur, pour crédibiliser le dossier et en faciliter l'acceptation.

Une dynamique s'est alors enclenchée au sein du CUEEP, mêlant travaux de recherche et usages sur le terrain, grâce à la mobilisation d'équipes pédagogiques faisant un travail de pionnier. Le prototype du premier Nanoréseau s'avère très intéressant pour la création de salles de classes informatisées. Il facilite la gestion des contenus et la mise à disposition des apprenants des didacticiels. Mais il permet également d'innover au travers d'une pédagogie en réseau mettant à profit la collaboration entre les apprenants. Une vision très en avance avec les pratiques pédagogiques de l'époque et qui n'a trouvé sa place dans l'université que très récemment. Avec le soutien de l'Établissement Public Régional, nous pouvons équiper alors plus de salles, et plusieurs centres du CUEEP, en configuration Nanoréseau. Il faut alors songer à une industrialisation afin que cette solution soit aussi disponible dans d'autres centres de formation, notamment en Région Nord Pas-de-Calais. Là encore André Lebrun partage avec moi son expérience au matière de valorisation des travaux de la recherche en me conseillant de faire une demande d'aide financière au transfert de technologies auprès de l'ANVAR, un organisme de l'État devenu OSEO aujourd'hui. Cette demande, faite conjointement par l'université et l'industriel concerné par ce transfert et l'industrialisation du Nanoréseau, la PME régionale Leanord, est acceptée en 1984. Le premier prototype Leanord du Nanoréseau est disponible en 1985. Le succès est immédiat dans le monde de la formation continue et de la formation professionnelle, les CFA, notamment avec le soutien de l'ADI.

Mais un coup de chance vient faire changer le projet Nanoréseau d'orbite. C'est le plan Informatique Pour Tous (IPT), lancé par le Premier Ministre Laurent Fabius qui prévoit d'équiper les écoles et les collèges, soit plus de 14000 salles de classes, et le Nanoréseau est sélectionné malgré la concurrence de Apple notamment. Il faut faire alors face à de nouveaux problèmes : d'une part négocier avec l'industriel, Leanord, les redevances liées à un transfert de technologies appartenant à l'université et rédiger pour cela une licence de transfert, et d'autre part négocier, conjointement avec Leanord, les conditions économiques et technologiques du choix du Nanoréseau par le gouvernement. Cela impliquait d'être présent dans des instances mises en place spécifiquement pour IPT. A cette époque l'université ne s'est pas encore dotée d'un service spécialisé dans la valorisation de la recherche (ce que fait le SAIC aujourd'hui) et vu les enjeux économiques liés au Nanoréseau, ces questions se traitaient directement au niveau de la présidence de l'université. Là encore le rôle d'André Lebrun s'est avéré essentiel. Il a convaincu le président de l'importance de ce transfert et de ces enjeux. Je lui sais gré d'avoir obtenu que, pour les deux problèmes précités, je puisse être en première ligne en tant que responsable du projet, avec une assistance juridique fournie par l'université. A cette époque je n'étais encore qu'un

jeune maître de conférences, pas très connu, alors que ce type de négociation se menait en général par des professeurs, directeurs de laboratoires de recherche ou responsables d'équipe.

La dernière contribution d'André Lebrun à la saga du Nanoréseau a été de démêler les problèmes liés à la répartition des redevances résultant de la commercialisation du Nanoréseau via une licence de transfert de propriété concédée par l'université à Leanord. Il faut savoir qu'entre 1985 et 1988, c'est près de 11 millions de francs qui ont été rapportés par cette licence, dont bien sûr une très grande partie due au succès obtenu dans le cadre de IPT. C'est très important, et représente en valeur constante sans doute plus de 3 millions d'euros aujourd'hui. Cela reste encore en valeur financière, le plus gros transfert de technologies de l'université. On comprend bien alors que, dans ce contexte, la répartition de ces redevances entre les inventeurs, l'université, et le laboratoire de recherche, s'avère très délicate. Et ceci d'autant que ce type de recherche en informatique n'existait alors pas formellement au sein du CUEEP, car l'équipe NOCE ne sera créée officiellement qu'en 1988, lorsque j'aurai pris la direction du CUEEP. Il a fallu toute l'habileté relationnelle d'André Lebrun, et des qualités morales reconnues, pour que la négociation aboutisse à la satisfaction de toutes les parties.

On voit bien au travers de cet exemple qu'André Lebrun a su faciliter l'émergence, notamment par ses conseils avisés, d'une innovation technologique, et en assurer la promotion auprès des acteurs concernés. Bien sûr cette histoire collective n'aurait pas débouché sur le succès que l'on connaît, sans une large participation des membres des départements pédagogiques du CUEEP, et notamment de Th. Balenghien, G. Berthelot, X. Coine, Ch. D'Halluin, Ph. Loosfelt, D. Poisson, J.M. Thibaut, G. Verrier, C. Vieville.



# **André LEBRUN,**

## **Une vie au service des autres, En particulier des personnes âgées**

**Alain CHAPOTON**  
*Professeur des Universités*  
*Responsable de l'ESEU au CUEEP (1975-2001)*  
*Secrétaire de l'ASAPER*

### ***À l'écoute des autres dans l'action***

Dans ces nombreuses activités décrites par ailleurs <sup>(1 à 4)</sup>, Monsieur Lebrun a toujours été un visionnaire, un novateur et un créateur-expérimentateur, animé dans les différents domaines abordés d'un esprit « militant social » comme il aimait se définir. Aussi :

- « *c'était un personnage étonnant qui pouvait déplacer les montagnes pour faire aboutir ses projets* » <sup>(5)</sup>... ses idées... ;
- mais l'homme restait toujours au centre de ses préoccupations <sup>(1)</sup>. Il était à l'écoute patiente de tous et de chacun.

Tout jeune thésard dans les années 1962-65 à Lille, j'étais impressionné par sa disponibilité totale aux autres. Beaucoup venaient le trouver pour lui demander un avis, un conseil et même lui parler de problèmes personnels. Il n'hésitait pas à interrompre ses recherches pour les recevoir dans son tout petit bureau (une travée récupérée sur un labo !) où déjà commençaient à s'entasser les dossiers de la construction du campus de Villeneuve d'Ascq ! Combien de fois il a payé de sa personne et de ses deniers personnels pour trouver une solution à son interlocuteur.

De plus quand il apprenait qu'un de ses collègues ou collaborateurs était malade, il allait aussitôt lui rendre visite... Comme bien d'autres, j'en ai été le témoin et le bénéficiaire à différentes reprises !

De façon plus générale, il avait le souci des publics les plus fragiles, les plus défavorisés : chômeurs (voir son action en formation continue) <sup>(4)</sup>, personnes handicapées ou âgées... pour lesquels il avait empathie et compassion. Aussi, à partir des années 1980, il s'est de plus en plus intéressé aux personnes âgées et à leurs problèmes.

### ***Le « militant » du maintien à domicile***

Monsieur Lebrun a toujours été un partisan du maintien à domicile pour conserver deux valeurs essentielles : « **la liberté et la dignité** » des personnes âgées qu'il défendait <sup>(6)</sup>. C'est pourquoi, dans les années 1980 sur le campus de Villeneuve d'Ascq, il avait déjà organisé un colloque sur le sujet avec une soixantaine de participants, hommes politiques et organismes du Conseil Général, associations de maintien à domicile, seniors, etc.

Avec Madame Lebrun, ils montraient l'exemple du maintien à domicile en le vivant au quotidien... ceci malgré des conditions de plus en plus difficiles au fur et à mesure de l'évolution de la maladie de Madame Lebrun entraînant une perte progressive d'autonomie. Pour faire face à cette situation, Monsieur Lebrun mettait en place une organisation exemplaire et testait des solutions techniques innovantes.

Le matin, la maison était une véritable « ruche » avec la présence d'aide-soignante, kinésithérapeute, aide-ménagère, etc. Comme lorsqu'il était en activité, Monsieur Lebrun était très proche de ceux qu'il employait. Entre autres, il se préoccupait de leur formation pour obtenir un véritable statut et améliorer leur situation. Il avait participé activement à la mise en place d'une formation, délocalisée à Ronchin, d'aides-soignantes pour en faire bénéficier l'une des personnes qui venait chez lui. Il était également attentif aux difficultés personnelles de chacun, n'hésitant pas apporter des aides matérielles conséquentes si nécessaire.

Dans cette organisation, il était secondé par Denise Behin, ancienne comptable du CUEEP (Centre Université-Economie d'Education Permanente) qu'il avait fondé. Il l'appréciait et elle venait d'Arras une journée par semaine. Son aide amicale lui était précieuse dans des domaines aussi variés que la remise en peinture d'une porte de garage, le remplacement d'une prise électrique, l'établissement des fiches de salaire des personnels employés,... Avec sa complicité, il imaginait et réalisait, grâce à son esprit chercheur toujours en éveil, des systèmes « innovants » pour pallier la perte d'autonomie de Madame Lebrun. En particulier, il essayait de lui faciliter les transferts à partir de son fauteuil roulant. Madame Lebrun s'émerveillait de la créativité et du dynamisme de son mari et acceptait, de bonne grâce, d'expérimenter ses nouvelles « trouvailles », pas toujours concluantes ou confortables.

L'après-midi était plus calme... Plusieurs fois par semaine, Monsieur Lebrun employait et formait un « jardinier » qui était heureux de se sentir valorisé et utile. Il lui apprenait les bases indispensables à son nouveau métier... Mais Monsieur Lebrun passait de plus en plus de temps auprès de Madame Lebrun, toujours habillée impeccablement et très soignée sur elle. Il l'encourageait et l'aidait à faire des exercices variés et adaptés pour retarder au maximum sa perte d'autonomie. Il le faisait toujours avec beaucoup de persuasion, de délicatesse et d'amour.

C'était encore l'après-midi que Monsieur et Madame Lebrun accueillaient ceux qui venaient leur rendre visite, autour d'un café toujours accompagné de crêpes, quartiers de tarte ou biscuits excellents. Ces moments de convivialité étaient des petits « rayons de soleil » dans la vie difficile de Madame Lebrun, mais certainement aussi de Monsieur Lebrun.

De temps en temps, Monsieur Lebrun recevait Madame C. Bausière, journaliste à la Voix du Nord. A travers plusieurs articles, elle a montré le cheminement de Monsieur Lebrun dans ses idées, ses projets et ses actions au cours des dix dernières années de sa vie. Son article intitulé « *les vieux ne rêvent plus – Jeanne et André, retraités fâchés-thumesnilois refusent en bloc l'idée d'un placement en maison de retraite* » <sup>(7)</sup> suscitait beaucoup d'émotion, en particulier lorsque, malgré ses propres problèmes de santé, Monsieur Lebrun lui confiait ses interrogations : « **Combien de temps on tiendra ? Le plus longtemps possible... Jusqu'au bout si possible** ».

Comme il l'avait souhaité, Monsieur Lebrun a accompagné Madame Lebrun jusqu'au bout après avoir partagé sa vie plus de 59 ans ! Quel exemple pour tous !

### ***Les limites du maintien à domicile et l'opportunité de Bondues***

Cependant, Monsieur Lebrun était bien conscient que, pour différentes raisons, le maintien à domicile avait ses limites et n'était pas toujours possible. Aussi fallait-il trouver une solution intermédiaire entre le « chez soi » et les maisons de retraite qui, ces derniers temps, sont progressivement transformées en EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). Cette structure intermédiaire est le « foyer logement » où les

personnes âgées ne sont plus seules et isolées chez elles, mais habitent dans des appartements regroupés autour de services communs.

Après avoir visité différentes maisons de retraite, consulté de nombreux organismes et cherché des emplacements, une opportunité s'est présentée à lui avec Bondues en 1988. Comme au cours de sa vie professionnelle, Monsieur Lebrun montrait toute sa maîtrise et son savoir-faire pour monter le dossier (plans, financement, etc.) avec différents partenaires dont la mairie.

Quelques mois plus tard, sur un terrain encore au milieu des champs, situé à quelques centaines de mètres du centre de Bondues (mairie, église, commerces) était inaugurée une belle et grande résidence, aujourd'hui « Résidence Drève du château ». Elle comporte 60 logements répartis en 3 unités de vie. Elle est très bien équipée, studio avec cuisine aménagée, salons confortables, bibliothèque, salle de TV,... ceci grâce à la générosité d'une personne mécène à la tête d'une fondation suisse.

Au cours des années, ce foyer logement s'est progressivement et parfaitement intégré dans un nouveau quartier intergénérationnel remarquable où sont rassemblés maison de l'enfant, maison de retraite municipale, centre social A. Vandaele, maisons individuelles et petits immeubles.

C'est une réussite, même si Monsieur Lebrun, en tant qu'électronicien « d'avant-garde » n'a pas pu y intégrer tous les équipements « domotiques » qu'il prévoyait et souhaitait pour faciliter la vie des résidents.

### ***Un produit social nouveau***

L'opportunité de Bondues n'a été qu'une étape dans le projet « produit social nouveau » que Monsieur Lebrun souhaitait mettre en œuvre <sup>(5)(6)</sup>. Dans ce but, il cherchait à nouveau un emplacement et finissait par trouver un petit terrain d'environ 800 m<sup>2</sup> à Ronchin. C'était suffisant pour réaliser son projet :

- au cœur de Ronchin près de la mairie, de l'église, des commerces dans le quartier appelé « Petit Ronchin » ;
- petite structure permettant aux personnes décidant de quitter leur logement de ne pas être dépaysées en restant dans leur quartier ;
- bâtiment de 15 logements aux normes « handicap » avec un ascenseur desservant les 3 étages, des studios de 36 m<sup>2</sup> pour y faciliter la circulation d'une personne en fauteuil roulant ;
- de loyer modéré (équivalent à 240 €/mois en 1999) pour des personnes ne payant pas d'impôt ;
- une salle commune « lieu de vie » destinée à des animations non seulement des résidents, mais aussi des personnes âgées du quartier du Petit Ronchin favorisant les échanges entre toutes ces personnes, idée originale, défendue par Monsieur Lebrun auprès de la municipalité ;
- une possibilité d'accueil au rez-de-chaussée.

Pour l'ensemble des personnes âgées du quartier, son projet prévoyait aussi une association de solidarité qu'il a créée dès 1998.

Une fois encore, Monsieur Lebrun montait le projet avec différents partenaires dont la mairie et, comme à Bondues, avec la société HLM SRCJ (Société Régionale Cité-Jardin) et le même architecte Monsieur Bossan. Il a suivi de près la construction d'autant plus facilement qu'elle se situait à quelques centaines de mètres de son habitation.

Le 25 septembre 1999 <sup>(5)(6)</sup>, étaient inaugurées :

- la résidence « Louis Christiaens » ainsi désignée parce que se trouvant sur l'emplacement de l'ancien domicile de la famille Christiaens et en hommage au député du nord et ministre de l'air, Louis Christiaens ;
- la salle communale polyvalente « André Lebrun », lieu de vie du quartier selon le souhait de Monsieur Lebrun. Comme l'a rappelé Monsieur le maire lors de l'inauguration : « *Et même si votre modestie légendaire doit accuser le coup, il était tout à fait naturel de matérialiser de façon tangible le rôle essentiel que vous avez joué dans l'écriture de cette page de notre histoire municipale. C'est donc le plus naturellement du monde que votre nom s'imposait pour nommer cette salle attenante à la Résidence* ». <sup>(8)</sup>

Quelques années plus tard, Monsieur Lebrun recevait la médaille de la ville de Ronchin en remerciements de son action en faveur des personnes âgées, en particulier celles aux revenus modestes, contentes d'être locataires de la résidence. <sup>(9)</sup>

### **L'AFOSPAN (Association pour la création d'une FONDATION de Solidarité - Personnes Agées Nord - pas-de-calais)**

La résidence L.Christiaens à peine inaugurée, Monsieur Lebrun avait déjà deux nouveaux projets en tête :

- créer une fondation « spécifique » pour les « personnes âgées » de la Région à l'image de la fondation de Lille, créée en 1997 à vocation très générale ;
- accompagner les locataires de la résidence Christiaens avec l'association de solidarité qu'il avait créée qui fera l'objet du paragraphe suivant.

Monsieur Lebrun faisait le constat suivant <sup>(10)</sup> : « **les personnes âgées de la région Nord – Pas-de-Calais souffrent beaucoup du fait des mentalités, d'une société de proximité inexistante et de services sociaux déficients. Il faut changer la société de proximité en ajoutant la solidarité. Le secteur associatif doit être un élément moteur de changement** ».

Les objectifs prioritaires de son projet de fondation étaient alors les suivants <sup>(10)</sup> :

- construire en 20 ans dans différents secteurs géographiques 1 000 logements de 40 m<sup>2</sup> en 60 unités de vie de 10 à 20 personnes selon le modèle de la résidence L.Christiaens ;
- aider les associations de solidarité créées autour de ces unités de vie ;
- créer un service d'écoute ;
- agir auprès des municipalités pour qu'elles prennent conscience des problèmes liés aux personnes âgées ; avec le vieillissement de la population, elles seront demain des votants en nombre croissant ;
- aider directement toutes les personnes âgées en situation de détresse et d'urgence (sorties d'hôpitaux, maladies subites, etc.). L'aide consisterait souvent à la mise à disposition d'une aide à domicile pour quelques jours ;
- réaliser un document « aides sociales pour personnes âgées », document compréhensible parce que rédigé par des personnes âgées elles-mêmes ;
- favoriser les recherches sur les personnes âgées et l'organisation de colloques.

Pour ces 60 unités de vie dans la région, Monsieur Lebrun précisait : « **Nous pourrions trouver un moyen de remplacer la famille lorsqu'il n'y en a plus. On ne parle plus aux personnes âgées. Grâce à notre fondation, nous pourrions créer un service spécial de bénévoles ou d'aides à domicile qui, chaque jour, viendraient leur parler pendant une demi-heure. Ne pas soigner, puisque c'est le travail du personnel médical. Juste écouter. C'est tellement important ...** ». <sup>(11)</sup>

La canicule de l'été 2003 a renforcé Monsieur Lebrun dans sa détermination de mettre en place sa fondation : « ***l'été a été très difficile pour les personnes âgées. J'ai vu trop de souffrances. Les scènes filmées dans les hôpitaux étaient vraiment indignes*** »<sup>(11)</sup>.

Pour que la fondation projetée puisse avoir la reconnaissance de la Fondation de France, il fallait réunir une somme de 160 000 €. Aussi, dès novembre 2003, Monsieur Lebrun créait l'AFOSPAN avec plusieurs de ses collègues de l'Université afin de collecter les fonds nécessaires. Pour montrer l'exemple, il n'hésitait pas à faire un premier versement de 21 000 € pris sur ses deniers personnels. Il comptait sur les contributions :

- d'une part des structures privées (entreprises, banques, etc.) ou publiques (région, départements, municipalités,...) ;
- d'autre part des personnes physiques (famille, amis, anciens collègues,...). Dans ce but, l'association des anciens de l'USTL avait transmis à tous ses adhérents un appel à dons ou promesses de dons à verser si la somme nécessaire était atteinte. De plus, un tronc avait été disposé à la sortie de la cérémonie religieuse lors de l'enterrement de Madame Lebrun.

Monsieur Lebrun avait mis toutes ses forces dans ce qu'il désignait son « ***dernier combat*** »... La somme espérée n'a pu être obtenue, et fin 2004, Monsieur Lebrun devait renoncer à son projet. L'association était dissoute. Monsieur Lebrun qui avait financé, à plus de 90% sur ses fonds propres, les 60 000 € environ récoltés, refusait de les récupérer. Il décidait d'en faire bénéficier deux associations de solidarité qui lui tenaient à cœur :

- l'ASA USTL (Association de Solidarité des Anciens de l'Université des Sciences et Techniques de Lille), ce qui a permis à l'Université de créer le « prix André Lebrun ». Depuis 2006, chaque année, il est attribué à des adultes de formation continue de l'Université sous forme d'une médaille, créée par l'ASA USTL, accompagnée ou non d'une enveloppe renfermant un chèque. Il encourage et récompense ceux qui ont un parcours remarquable tant sur le plan académique qu'humain ;
- l'ASAPER (Association de Solidarité des Anciens du Petit Ronchin). Grâce aux intérêts de ce don, chaque année, le budget pouvait être voté en équilibre.

Pour Monsieur Lebrun, cet espoir déçu arrivait dans une période très difficile qu'il traversait avec le départ de Madame Lebrun qu'il a soignée avec beaucoup de dévouement et d'amour plus de 10 ans. Mais pour lui le combat devait continuer... Et il disait déjà fin 2004<sup>(12)</sup> :

***« Je vais me relancer dans la vie sociale... Il existe aujourd'hui deux systèmes pour les aînés : le maintien à domicile ou le placement en structures médicalisées. Il n'y a pas d'intermédiaire. Les structures médicalisées vont augmenter dans les années à venir, mais ne suffiront pas à absorber toutes les personnes âgées dépendantes. Le maintien à domicile s'impose par le nombre. Les politiques doivent le comprendre ! »***

## **L'ASAPER**

Pendant que Monsieur Lebrun continuait son combat pour développer des structures de maintien à domicile dans la région, il expérimentait le rôle d'une association de solidarité auprès des anciens d'un quartier, celui du Petit Ronchin, en s'appuyant sur la Résidence Louis Christiaens qui venait d'être inaugurée.

Dès fin 1998, Monsieur Lebrun créait l'ASAPER, Association de Solidarité des Anciens du Petit Ronchin. Cette association a pour objectif de développer un certain nombre d'aides selon l'article 1<sup>er</sup> des statuts :

- les aides de proximité pour le maintien à domicile ;

- les aides, en liaison étroite avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Ronchin, pour l'organisation des services d'aide à domicile ;
- les aides à la gestion de la résidence : relations avec la société HLM SRCJ, la mairie, les entreprises chargées des réparations.

Elle a pour but également (article 2 des statuts) :

- de promouvoir les activités culturelles ;
- de mettre en place des groupes de proximité et de voisinage.

Au sein de l'association dont il a été le président jusqu'en décembre 2008, Monsieur Lebrun n'a ménagé ni son temps ni ses efforts. Il en était « l'âme » en suscitant de nombreuses actions dans des domaines très variés, rappelées ci-dessous.

- ***la lutte contre la solitude***

Dès l'entrée des premiers locataires, Monsieur Lebrun recrutait, sur un contrat CES (Contrat Emploi Solidarité) avec l'Association, une personne assurant une présence et un accueil chaque matin (2h1/2) au rez-de-chaussée du bâtiment. Ainsi, les personnes qui venaient de quitter leur logement pouvaient rencontrer une « oreille attentive » facilitant leur adaptation à cette nouvelle vie. Par la suite, quand ce poste n'a plus été possible, Monsieur Lebrun a voulu pérenniser ces contacts si appréciés des résidents. C'est pourquoi, sur les crédits de l'association, une auxiliaire de vie était chargée de visiter, une fois par semaine, les locataires « ***pour bavarder avec eux, montrer qu'ils existent et briser la solitude*** »<sup>(13)</sup>. Cela n'empêchait pas Monsieur Lebrun d'aller passer chez l'un ou l'autre de longs moments. Il était toujours présent lorsqu'une personne avait des problèmes de santé et devait être hospitalisée. Il accompagnait et soutenait la famille.

- ***l'information sur les aides possibles***

Monsieur Lebrun n'avait de cesse de se tenir informé sur les différentes aides possibles pour les personnes âgées. Il réalisait des documents synthétiques et les diffusait largement en les commentant. Entre autres, cela a été le cas avec la mise en place de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) en 2002. Il constatait que : « ***Hélas, tout le monde n'était pas informé comme il faudrait*** »<sup>(14)</sup>. Pour mieux suivre les modalités d'attribution de cette nouvelle aide qu'il refusera par la suite, il avait fait un dossier pour Madame Lebrun. Il trouvait les démarches trop complexes pour des personnes âgées et beaucoup trop longues avant d'avoir une décision. Aussi, il parlait de « ***Jeanne ou les méandres de l'APA*** »<sup>(15)</sup> ... Il aidait les personnes de l'association à faire leurs démarches et lorsqu'elles le sollicitaient, il était présent lors du passage de la commission d'évaluation du degré d'autonomie qui déclenchait le montant de l'allocation attribuée... En effet, « ***c'est à ce moment-là qu'il fallait être attentif*** » comme il le rappelait<sup>(14)</sup>.

- ***la gestion des problèmes quotidiens de la résidence***

Souvent, Monsieur Lebrun était appelé pour résoudre les problèmes qui ne manquaient pas de se poser dans une telle structure. Il comprenait, en effet, combien ces incidents matériels, mineurs dans l'absolu, prenaient de l'importance avec les personnes âgées.

Ses interventions rapides auprès des bons interlocuteurs (mairie, société d'HLM, etc.) étaient efficaces lors des pannes d'ascenseur, du remplacement des ampoules dans les couloirs communs, de l'entretien des jardinets de la résidence, etc.

- **les activités culturelles et les animations**

Aux beaux jours de l'année 2000, Monsieur Lebrun organisait plusieurs sorties avec co-voiturage : visite du jardin botanique de Lille, promenade sur le terrain de golf de Villeneuve d'Ascq, découverte d'un grand laboratoire d'électronique l'IEMN (Institut d'Electronique, de Microélectronique et de Nanotechnologie). Le passage de son groupe à l'Université aura marqué... En effet, pour permettre aux personnes en fauteuil roulant d'être à la bonne hauteur pour observer l'intérieur des « salles blanches », il avait imaginé de placer le fauteuil roulant sur un chariot élévateur ! Cela a bien marché !

Lors du passage à l'euro (1er janvier 2002), Monsieur Lebrun décidait de familiariser les personnes de l'ASAPER avec la nouvelle monnaie. Dès le mois de décembre, auprès des banques, il s'était procuré des calculatrices convertissant « francs-euros », des imitations de nouveaux billets, des petits sachets contenant de vraies nouvelles pièces que tous découvraient pour la première fois. En deux après-midi, à partir de jeux de rôles (acheteur-vendeur), l'euro était démystifié...

Il est difficile ici de décrire tous les trésors d'ingéniosité imaginés par Monsieur Lebrun pour essayer de développer des activités culturelles originales. Trois seulement seront citées rapidement :

- l'initiation au théâtre : il s'agissait de réciter et de mimer une fable de La Fontaine : choix de la fable et des partenaires, apprentissage par cœur du texte, déguisement approprié, etc. Ce n'était pas évident... ;
- la faisabilité d'un karaoké de chants religieux : si le choix des chants a été facile, la réalisation du CD avec la musique d'accompagnement posait trop de problèmes pour aboutir... ;
- la réalisation d'un DVD rassemblant les photos de famille d'un résident pour lui permettre de les visualiser sur son écran de télévision...

Même si ces projets n'aboutissaient que partiellement, ils avaient le mérite de mobiliser les personnes, de les faire se rencontrer et travailler ensemble. Pendant ce temps-là, elles oublièrent leur solitude et leurs ennuis de santé.

En dehors de ces activités ponctuelles, Monsieur Lebrun, aidé d'une auxiliaire de vie, organisait de façon régulière, tous les mercredis, un « après-midi loto » de 15h à 17h. Celui-ci avait toujours un grand succès avec plus de trente participants chaque fois, le meilleur score de toutes les activités proposées dans la salle communale.

Les deux parties successives étaient d'autant plus appréciées que les gagnants recevaient de très beaux lots que Monsieur Lebrun offrait sur ces deniers propres : couvertures, nappes, draps, poêlons, etc.

Tous les proches de Monsieur Lebrun étaient sollicités pour contribuer à ce loto dont les lots envahissaient parfois son habitation. Monsieur et Madame Lebrun participaient assidûment à ces lotos malgré la fatigue occasionnée par les transferts difficiles de Madame Lebrun de la voiture à son fauteuil roulant. Ils étaient heureux de partager ces bons moments avec tous et tous se réjouissaient de les avoir parmi eux.

Après le départ de Madame Lebrun, Monsieur Lebrun continuait à venir, bien seul... Dans les derniers temps de sa vie, il limitait ses sorties au cimetière et au loto du mercredi. Là encore, il a été présent jusqu'à la fin...

**« Un sourire, un bonjour »**

Lorsque Monsieur Lebrun est parti rejoindre Madame Lebrun comme il le désirait tant, combien se sont-ils retrouvés orphelins ? Enfants, famille... mais aussi amis... « Il est parti avec discrétion, lui qui s'est pourtant battu toute sa vie pour faire avancer ses idées » <sup>(16)</sup>. Il a fait preuve d'une énergie exceptionnelle pour aider et soulager les plus petits, les plus « fragiles ». Il puisait cette force dans sa foi qu'il vivait au quotidien et qui lui a permis de « tenir » lorsqu'il s'est retrouvé seul les dernières années de sa vie. Il le confiait à C. Bausière : « **Je crois à l'existence d'une autre rive, ça m'aide à vivre et à reprendre courage** » <sup>(12)</sup>.

En 2011, lors d'une réunion sur le devenir de l'ASAPER, ses amis de la résidence L.Christiaens et du quartier du Petit Ronchin ont demandé spontanément une photo de Monsieur Lebrun pour la mettre en bonne place dans la salle communale.

N'est-ce pas là le plus beau témoignage qu'ils ont voulu rendre à celui qui a tant fait pour eux durant 10 années !

Monsieur Lebrun leur laisse cette salle communale, « lieu de vie » qu'il avait tant souhaité, le loto qui continue toujours à avoir beaucoup de succès et cette devise qu'il avait trouvée pour l'ASAPER :

**« Un sourire, un bonjour ! »**

Merci, Monsieur et Madame Lebrun, pour ce témoignage laissé à tous !

## **Bibliographie**

1. André Lebrun - L'humaniste - A. Risbourg - Bulletin de l'ASA-USTL - 11-2010
2. André Lebrun - L'enseignant chercheur en électronique - Yves Crosnier -2011 et l'innovation : le cas du nanoréseau - Alain Derycke -2012
3. Hommages prononcés lors des obsèques d'André Lebrun par Philippe Rollet, Président de l'Université et Joseph Losfeld, Président de l'ASA-USTL - 12-03- 2010
4. André Lebrun et l'Éducation permanente - Michel Feutrie -2012
5. La résidence Christiaens est sur les rails - Voix du Nord - 29-11-1997
6. Inauguration de la résidence L. Christiaens - Allocution d'André Lebrun - 25-11-1999
7. Les vieux ne rêvent plus - C. Bausière - Voix du Nord - 25/26-02-2001
8. Inauguration de la résidence L. Christiaens - Allocution de Michel Laignel, maire de Ronchin - 25-11-1999
9. La résidence L. Christiaens a soufflé ses cinq bougies - C. Bausière - Voix du Nord - 07-01-2004
10. AFOSPAN - Objet et objectifs prioritaires A. Lebrun - archives ASAPER - 08-2003
11. Créer une fondation pour les retraités de la région - C. Bausière - Voix du Nord - 08-10-2003
12. Le combat continue pour A. Lebrun - C. Bausière - Voix du Nord - 23-12-2004
13. André Lebrun continue à se battre pour les personnes âgées - C. Bausière - Voix du Nord 4/5-01-2004
14. D'accord mais pas à n'importe quelles conditions - C. Bausière - Voix du Nord -16-10-2001
15. Jeanne ou les méandres de l'APA - C. Bausière - Voix du Nord - 06-07-2002
16. L'infatigable militant André Lebrun, figure de la métropole lilloise, s'est éteint à 92 ans - C. Bausière - Voix du Nord - 11-03-2010



# **André LEBRUN**

## **L'humaniste**

**Arsène RISBOURG**

*Enseignant Chercheur en Electronique  
Président-Fondateur de l'ASA- Université Lille 1  
(Association de Solidarité des Anciens)*

André Lebrun est né dans une famille de petits agriculteurs d'une petite commune de la France profonde. Il était le dernier d'une fratrie de six.

Les parents les plus lucides engageaient les derniers dans la poursuite d'études afin de sortir de cette condition de « cul terreux ». Le but premier était de devenir Instituteur ou mieux professeur ou encore ingénieur. C'est ce que les parents d'André réalisèrent avec le 5<sup>ème</sup> de la fratrie, qui poursuivit des études et devint Ingénieur des Arts et Métiers.

Quant à André après l'obtention du Brevet Supérieur des E.P.S. (diplôme en trois parties disparu dans les années 44-45) ne possédant pas les moyens financiers pour la poursuite d'études supérieures en licence, il assume de 1937 à 1945 des fonctions de « pion » surveillant répétiteur, ... avec ses études interrompues par les hostilités de 1939 à 1941. Il termine ses études supérieures par l'obtention de sa licence es sciences en 1945. La même année il entre stagiaire au C.N.R.S. créé la même année, où il restera jusqu'en 1947 date à laquelle il trouve un poste d'Assistant à l'Institut Radiotechnique de la Faculté des Sciences de Lille. Là il commence ses recherches sur les hautes fréquences en mettant au point des nouvelles techniques de mesures d'impédances. Ses recherches le conduiront à sa soutenance de thèse de Doctorat es Sciences en 1953, intitulée : « sur quelques techniques de mesures d'impédances en ondes métriques et décimétriques et leur utilisation pour l'étude des propriétés diélectriques de substances solides et liquides » ; annales de Physique en 1955.

Passé chef de travaux en 1955, puis Maître de Conférences, professeur sans chair et titulaire en 1962, il encadre un certain nombre de jeunes chercheurs dans l'équipe diélectriques du laboratoire avec 6 thèses et une vingtaine de diplômés, pour prendre ensuite la direction du laboratoire : Spectrométrie Hertzienne et de Mesures automatiques avec pour objectif : la réalisation de bancs de mesures répondant aux besoins de recherches fondamentales, mais aussi appliquées vers les milieux industriels.

A ce titre il participe à l'encadrement de nombreuses thèses et publications, de colloques dont le colloque annuel AMPERE en France et à l'étranger (Atomes Molécules par Etudes Radio Electriques).

Toujours dans le domaine de la recherche il s'oriente vers la domotique, l'imagerie et l'instrumentation thermique en créant le CRESMAT (Centre de Recherche en Science des Matériaux) en association avec le CEBTP (Centre d'études du Bâtiment et des Travaux Publics) dont il sera directeur de 1975 à 1983.

Durant ces différentes périodes il assurera des enseignements à l'Institut Radiotechnique, dans les certificats d'électricité, d'électronique, d'hyperfréquences dont il fut le créateur, de mesures analogiques et numériques en licence.

André Lebrun, dont l'esprit créateur se révéla sur l'ensemble de sa carrière, aurait pu être Ingénieur. Il ne le put faute de moyens financiers, mais ayant une grande considération pour cette profession, en particulier pour son frère aîné Ingénieur Arts et Métiers, disparu tragiquement en Mai 1940. Cet épisode le marquera durant toute son existence sans jamais le laisser paraître.

N'ayant pu être Ingénieur, il compensera ce manque par sa participation à la formation d'Ingénieurs. C'est ainsi qu'il créa dans les années 1950 la section économique au centre associé de Lille au C.N.A.M. (Conservatoire National des Arts et Métiers) où il enseignera, avec ses collègues, à des dizaines de salariés des formations de Technicien Supérieur et d'Ingénieurs.

Une formation d'Ingénieurs existait en principe à l'Institut Radiotechnique mais n'avait jamais fonctionné. N'étant pas Directeur de l'Institut, il ne pouvait décider d'une ouverture effective de cette section Ingénieurs. C'est ainsi que toujours décidé à participer à la formation d'Ingénieurs il s'adressera directement en juillet 1968, sous couvert du Doyen de la Faculté, au Directeur de l'Enseignement Supérieur SIRINELLI pour solliciter une telle formation pour les élèves titulaires de la maîtrise E.E.A.

Dans un premier temps la réponse est favorable pour la délivrance d'un D.E.A.T. Dans un deuxième temps en mai 1969, suite au rapport sur l'expérience du D.E.A.T. établi par André Lebrun, celui-ci sollicite auprès du Directeur de l'Enseignement Supérieur, l'autorisation d'une formation complémentaire pour les étudiants désirant s'orienter vers une carrière dans l'Industrie. La réponse concernant le titre final sanctionnant cette formation serait : « un diplôme d'Ingénieurs d'une Université des Sciences et Techniques de LILLE ». N'était-ce pas là le futur titre EUDIL ?

Ressentant un avis favorable du Ministère, c'est ainsi qu'André Lebrun fonde avec le Professeur Beaufiles (chimiste) l'EUDIL (Ecole Universitaire d'Ingénieurs de LILLE). Toujours soucieux de participer à la promotion intellectuelle et sociale, c'est ainsi qu'André Lebrun :

- participe à la création de formations pour adultes défavorisés, alphabétisation, CAP par unités capitalisables, actions collectives de formation à Sallaumines et Tourcoing.
- promeut une politique régionale de formation de formateurs, création du DUFA (Diplôme Universitaire de formateurs d'Adultes)
- crée l'ESEU (Examen Spécial d'Entrée à l'Université) par unités capitalisables
- participe à la promotion sociale dans les IUT : DUT pour adultes, formation d'Ingénieurs par la formation continue.

C'est aussi que dans la même période il fonde le CUEEP, avec toutes les actions connues, dont les formations en langues pour adultes en collaboration avec l'I.U.T.

Toujours dans le cadre général de la promotion intellectuelle il est le premier (1968) à prendre en considération les demandes d'admission en licence pour les techniciens supérieurs, D.U.T. – B.T.S.

Hormis ses nombreuses charges en enseignement et recherche, il assure, chargé par le Recteur Debeyre, le suivi du chantier de construction de la Faculté de Sciences, jouant en quelque sorte le rôle de maître d'ouvrage, qu'il assurera dès 1965 jusque 1970.

En charges administratives :

- il assurera les fonctions d'assesseur du Président en 1964 en scolarité-études
- chef du département E.E.A. 1968-1970
- Vice-président de l'Université de 1973 à 1977 sous les Présidents Parreau et Lombard.

Enfin, dans le cadre d'innovation en rapport avec l'Université, il fonde l'ASA-USTL en 1991 auquel il restera très attaché ; attachement marqué par un don à cette association, permettant la création du « Prix André LEBRUN » de la formation « Tout au long de la vie ».

André Lebrun qui a manifesté une très grande activité durant son parcours universitaire ne peut, après son admission à la retraite, envisager l'inactivité. C'est ainsi qu'il va se consacrer au service des plus âgés en participant à la construction de deux résidences et loyer-logement :

- à Bondues en 1990 où il ira jusqu'à participer au câblage du réseau domotique
- à Ronchin en 1999, fondateur et Président jusque 2009 de l'ASAPER (association des anciens du petit Ronchin) où il participera de façon active jusque 2009 en organisant des réunions hebdomadaires.

Enfin, pendant une dizaine d'années (1995-2005) il assumera ce qui est sans doute moins connu, mais le plus remarquable, le plus admirable par les moyens mis en œuvre pour l'accompagnement de son épouse devenue handicapée.

André Lebrun reçut un certain nombre de distinctions :

- Prix Wicon de la Société des Sciences de l'Agriculture et des Arts de Lille (1995)
- Grand Prix Bigo Danel de la Société Industrielle du Nord de la France (1971)
- Médaille d'Or de l'Enseignement Technique
- Commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques
- Chevalier dans l'Ordre du Mérite National (1970)
- Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur (1972)
- Capitaine honoraire de l'Armée de terre.

\* Humaniste : Penseur qui cherche à favoriser la pleine réalisation de l'Homme



# **Hommage à André LEBRUN, Professeur des Universités**

**Philippe ROLLET**  
**Professeur des Universités**  
**Président de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies**

André LEBRUN fait partie des personnalités qui ont écrit l'histoire de notre université.

Tout au long de sa vie, non seulement son travail scientifique a été très apprécié, ses multiples activités dignement et justement récompensées, mais sa personnalité aussi a marqué tous ceux qui l'ont approché. Discret et modeste au regard de ses missions, mais ferme et décidé dans les actions entreprises, il a su cristalliser les énergies, dynamiser ses collaborateurs. Nombre de ses entreprises lui ont survécu et continuent à évoluer.

## **Sa carrière**

Né en février 1918, dans une petite commune du Pas-de-Calais, Fresnoy, près de Hesdin, André LEBRUN a effectué toute sa carrière à l'Université de Lille. Passant, dans des conditions difficiles ses certificats de Licence entre 1939 et 1946, il soutient une Thèse de Doctorat d'Etat en 1953.

Entre temps, il a débuté sa carrière scientifique en 1945 comme stagiaire de recherche du CNRS, qui vient d'être créé. Sa carrière d'enseignant chercheur commence en 1947 comme assistant titulaire à la Faculté des Sciences de Lille au laboratoire de Radioélectricité et Electronique. Après sa thèse il passe par les grades de Maître de Conférences en 1956, Professeur titulaire en 1962 et voit sa carrière d'enseignant se terminer par l'obtention de l'Eméritat en 1980.

Parallèlement, André LEBRUN a été un chercheur d'une activité inlassable et d'une curiosité de pionnier.

Toujours à l'affût d'un progrès technologique, il contribue au développement de méthodes de mesures qui vont prendre corps dans le Laboratoire de Spectrométrie Hertziennne qu'il dirige. Partiellement héritier de l'évolution multiforme de ce Laboratoire, on retrouve aujourd'hui l'IEMN (l'Institut d'Electronique et Microélectronique du Nord). Pionnier encore, André LEBRUN valorise - avant que le mot ne soit à la mode - les nombreux travaux qui germent dans son Laboratoire. Il est l'un des artisans d'une fructueuse coopération entre chercheurs et industriels. De telle sorte que, fort logiquement, il crée en 1975 un Centre de Recherche sur les Matériaux, le CRESMAT, qui sera un acteur de développement industriel et économique.

Ce n'était pas encore suffisant pour André LEBRUN. Il s'investit très fortement pour le développement de l'institution universitaire.

D'abord, en 1965, il assume la coordination des travaux de création du campus de la Cité Scientifique. En juin 1968, il prend la direction du Département EEA, et il est assesseur du Doyen DEFRETIN.

Mais surtout, sa capacité d'écoute du monde qui l'entoure lui fait comprendre, bien avant beaucoup d'autres, que ce qu'on n'appelle pas encore "les Trente Glorieuses" ne sont pas éternelles. Il comprend que l'évolution des savoirs et des savoir-faire va laisser de côté nombre de gens de faible qualification et qui n'auront pas les moyens de s'adapter à l'évolution d'un monde qui s'affole. Et c'est le début de l'aventure de la formation continue dont il est un des fondateurs. Monsieur le Recteur LOSFELD y reviendra.

Certes, les nombreuses activités d'André LEBRUN ont été justement récompensées par la nomination au grade d'officier dans l'ordre des Palmes Académiques, au grade de Chevalier dans l'ordre national du Mérite ainsi qu'au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Mais au-delà de ces marques de reconnaissance, ce dont il serait certainement le plus fier, c'est de voir que les idées auxquelles il a cru, que les actes qu'il a engagés, continuent d'être porteurs de développement, individuel et collectif : la méthodologie de la mesure, la formation tout au long de la vie. Faisons vivre son message et disons lui : "Merci".

**Ce Curriculum-Vitae a été reconstitué à partir de divers documents fournis par la famille et par le CUEEP.**

**Il a été complété et validé par d'anciens collaborateurs et amis d'André Lebrun.**

## **LEBRUN André**

Né le 12 février 1918, Le Fresnoy  
Décédé le 8 mars 2010, Faches-Thumesnil

Marié (1945), trois enfants.

États militaires

- Incorporé le 16-9-1939, démobilisé le 17-7-1941
- Capitaine de réserve 1958

### **Titres et grades universitaires**

- Licencié ès Sciences Physiques avec les certificats :
  - Mathématiques générales Juin 1939
  - Chimie Générale Juin 1941
  - Mécanique rationnelle Octobre 1942
  - Physique générale Juin 1943
  - Radioélectricité générale Octobre 1945
- Diplôme d'Études Supérieures de Physique Mars 1946 (Mention Très bien)
- Docteur ès Sciences Physiques Mars 1953 (Mention Très honorable)

### **Enseignement Supérieur et Recherche à la Faculté des Sciences de Lille puis à l'Université de Lille 1**

#### **Situation administrative**

- Stagiaire de recherches au CNRS : 1945-1947
- Assistant titulaire au « *Laboratoire de Radioélectricité et Électronique* » de l'Institut Radiotechnique de la Faculté des Sciences de Lille au 1-11-1947
- Chef de travaux au 1-10-1955
- Maître de conférences 1-10-1956
- Professeur sans chaire 1-1-1960
- Professeur titulaire 1-1-1962
- Retraité en Septembre 1980
- Professeur Émérite actif en recherche-développement jusqu'au début des années 1990

#### **Recherches**

- Jeune chercheur à l'Institut Radiotechnique, sous l'autorité du professeur Arnoult, il commence à réunir les moyens matériels nécessaires pour créer une section haute fréquence et mettre au point de nouvelles techniques de mesures d'impédances. Sa thèse de doctorat porte « *sur quelques techniques de mesures d'impédances en ondes métriques et décimétriques et leur utilisation pour l'étude des propriétés diélectriques de substances solides et liquides.* » publiée dans les Annales de Physique en 1955.
- Dès 1956, jeune maître de conférences puis professeur sans chaire, il crée l'équipe « *diélectriques* » de l'Institut Radiotechnique dans laquelle six thèses et une vingtaine de Diplômes d'Études Supérieures seront soutenus jusqu'en 1962.
- En 1962, il crée et assume la direction du Laboratoire « Spectrométrie Hertzienne et Mesures

automatiques » qui constituera ensuite une des entités du département EEA (Electronique, Electrotechnique, Automatique). L'objectif visé est alors de développer des bancs de mesures (du centième de Hertz à plusieurs dizaines de Gigahertz) répondant non seulement aux besoins des recherches fondamentales mais aussi aux problèmes très concrets qui lui sont soumis par les milieux industriels.

A ce titre il participe à l'encadrement de plusieurs dizaines de thèses et contribue à la rédaction de plus d'une centaine de publications ou contributions à des colloques sur les diélectriques solides et liquides, les mesures de permittivités complexes, et leurs applications (mesure d'humidité dans les sucres, les ciments, les terrains, les engrais...).

- Dans une nouvelle étape de son activité de recherche, vers le milieu des années 70 il s'oriente vers la domotique, l'imagerie et l'instrumentation thermique en particulier dans le cadre du « Centre de Recherche et d'Étude de Sciences des Matériaux » (CRESMAT) dont il fut le cofondateur et premier directeur (1975-1983). Le CRESMAT était un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) entre l'Université et la profession du Bâtiment et des Travaux Publics (CEBTP : Centre d'Études du Bâtiment et des Travaux Publics).

### **Enseignements**

- « *Ne possédant pas les moyens financiers nécessaires pour continuer des études de licence j'ai assumé de 1937 à 1947 des fonctions de surveillant, répétiteur, etc....* »
- Assistant, maître de conférences, professeur il assure des enseignements d'électricité, d'électronique, d'hyperfréquences, de mesures analogiques et numériques en licence, maîtrise, troisième cycle et rédige de nombreux cours photocopiés particulièrement novateurs pour ses étudiants.
- Il lance, à la fin des années 1950, la section électronique du Centre Associé de Lille du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) où il enseigne chaque année à des dizaines de salariés qui préparent des formations de technicien supérieur et d'ingénieur.
- Il participe à la création de la section « Informatique, Mesure, Automatique » de l'EUDIL (Ecole Universitaire d'Ingénieurs de Lille, aujourd'hui Polytech'Lille).

### **Responsabilités et activités administratives**

- Chargé par le Recteur Debeyre du suivi du chantier de construction de la Faculté des Sciences de Lille à Annappes en Janvier 1965 et du transfert des principales installations scientifiques depuis Lille. Il continue à assumer la responsabilité des travaux de construction du Campus jusqu'au début des années 1970 en accord avec les Doyens de la Faculté des Sciences puis les Présidents de la nouvelle Université de Lille 1 comme chargé de mission puis Vice-Président de l'Université.
- Assesseur de Monsieur le Doyen Defretin en 1968 chargé de la scolarité et des études
- Chef du département EEA (1968-1970) et Président provisoire de l'Unité EEA(1969)
- Vice-président de l'Université (1973 - 1977) sous les présidences de Michel Parreau et Jacques Lombard
- Fondateur et Directeur du CUEEP : Centre Université-Économie d'Éducation Permanente, 1968-1980.
- Promoteur et fondateur, en 1991, de l'Association de Solidarité des Anciens (ASA) de l'Université Lille 1, porteur en particulier de ses dimensions solidaires et inter-catégorielles. L'ASA a créé en 2006 un « Prix André Lebrun » de la « Formation Tout au Long de la Vie », ce prix est doté par les revenus du don qu'il a fait au profit des actions de solidarité de l'ASA.

### **Promotion Sociale, Education Permanente et Engagement citoyen**

Dés 1967, son action dans le domaine de la Formation continue et de l'Éducation permanente, de la Promotion Sociale et de la Formation de Formateurs, aura une influence profonde et durable, encore perceptible, sur la politique régionale Nord-Pas de Calais en la matière (EPR puis Conseil régional) et à l'Université Lille 1.

- Il participe activement à la création de formations pour adultes défavorisés : alphabétisation, programme de lutte contre l'illettrisme, formation générale de base, expérimentation des CAP par Unités Capitalisables, notamment par la création en 1970, au CUEEP, de deux Actions Collectives de Formation (ACF) à Sallaumines-Noyelles et Roubaix-Tourcoing, sur le modèle des actions menées par Bertrand Schwartz dans le bassin ferrifère lorrain.
- Attaché au développement de pratiques pédagogiques spécifiques aux adultes, il est le promoteur infatigable d'une politique régionale de Formations de Formateurs. Avec les Université Lille 1 et Lille 3, on note la création du DUFA (Diplôme Universitaire de Formateur d'Adultes) puis du troisième cycle de Sciences de l'Education et de la première équipe de recherche régionale dans le secteur.
- A l'Université il crée, avec le Président Michel Migeon, l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU) par Unités Capitalisables, impulse le développement d'actions de promotion sociale dans les IUT (DUT pour Adultes), à l'EUDIL (aujourd'hui Polytech'Lille) : Formations d'Ingénieurs par la voie de la Formation continue, et dans les Unités d'Enseignement et de Recherche.
- Dans le cadre du CUEEP et en collaboration avec les collègues de l'IUT, il lance les formations en langue pour Adultes qui seront à la base du développement de l'enseignement des langues à l'Université.
- Dans toute son action il a le souci constant de développer des coopérations avec les partenaires sociaux : représentants des salariés, des employeurs, des collectivités territoriales et du monde associatif.

Toujours à l'écoute des personnes âgées, à sa retraite il impulse la construction de deux résidences foyer-logement (Bondues 1990 et Ronchin 1999). Fondateur et Président (jusqu'en 2008) de l'association ASAPER (Association de Solidarité des Anciens du Petit Ronchin) il organise des actions d'accompagnement des résidents et y participe activement.

### ***Distinctions***

- Prix Wicar de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille (1955)
- Grand prix Bigo Danel de la Société Industrielle de Nord de la France (1971)
- Médaille d'Or de l'Enseignement Technique
- Commandeur des Palmes Académiques
- Chevalier dans l'Ordre du Mérite National (1970)
- Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur (1972)



